



Surveillance de la Qualité de l'Air

Suivant l'Arrêté modifié n° 11387-2009/ARR/DIMENC du 12 Novembre 2009

Rapport du
4ème trimestre
2016

Surveillance de la Qualité de l'Air

Rapport du 3^{ème} trimestre 2016

SOMMAIRE

I.	Dispositif de surveillance	2
II.	Résultats	4
	A. POUSSIERES EN SUSPENSION (PM ₁₀).....	4
	1. Rappel des valeurs de référence	4
	2. Station de Montravel.....	5
	3. Station de Logicoop	6
	4. Station de Faubourg Blanchot.....	7
	5. Station de Griscelli.....	8
	B. DIOXYDE DE SOUFRE	9
	1. Rappel des valeurs de référence	9
	2. Passages en fuel à basse et très basse teneur en soufre.....	9
	3. Station de Montravel.....	10
	4. Station de Logicoop	11
	5. Station de Griscelli.....	13
	6. Station de Faubourg Blanchot.....	14
	C. DIOXYDE D'AZOTE	15
	1. Rappel des valeurs de référence	15
	2. Station de Montravel.....	16
	3. Station de Logicoop	17
	4. Station de Faubourg Blanchot.....	18
III.	Annexes	19

I. DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

Les stations du réseau de surveillance de la qualité de l'air au voisinage du site de Doniambo appartiennent à l'association SCAL'AIR qui les exploite en tant que composantes de son réseau de surveillance à Nouméa. La transmission des données est cadrée au travers d'une convention technique régulièrement mise à jour entre la SLN et SCAL'AIR.

Les mesures présentées pour le 4^{ème} trimestre 2016 correspondent à celles fournies et consolidées par l'association SCAL'AIR.

		Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Griscelli
PM10	Nombre de mesures horaires	2206	2193	2205	-
	Nombre de valeurs horaires manquantes	2	15	3	-
	Taux de représentativité	99,91%	99,32%	99,86%	-
SO2	Nombre de mesures horaires	2205	2206	2207	2206
	Nombre de valeurs horaires manquantes	3	2	1	2
	Taux de représentativité	99,86%	99,91%	99,95%	99,91%
NO2	Nombre de mesures horaires	2208	2208	2208	-
	Nombre de valeurs horaires manquantes	0	0	0	-
	Taux de représentativité	100,00%	100,00%	100,00%	-

Commentaires:

Fonctionnement normal des stations.

Tableau récapitulatif de l'année :

Les résultats cumulés de l'année 2016, relatifs à la qualité de l'air au voisinage de l'usine de Doniambo, sont résumés dans le tableau ci-dessous. A date, ils sont tous conformes aux valeurs limites pour la protection de la santé humaine.

Résultats 2016				2016 T1				2016 T2				2016 T3				2016 T4				2016 (au 30/09)				
param	objectif	seuil	plage	MTR	LGC	FBG	GRI	MTR	LGC	FBG	GRI													
PM10	Objectif de qualité de l'air	30 µg.m ⁻³	moyenne annuelle																	17,5	15	13		⊕
PM10	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	40 µg.m ⁻³	moyenne annuelle																	17,5	15	13		⊕
PM10	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	50 µg.m ⁻³	en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an	0j	0j	0j		2j	0j	0j		0j	0j	0j		0j	0j	0j		2j	0j	0j		⊕
PM10	Seuil d'information et de recommandation	50 µg.m ⁻³	en moyenne sur 24 heures	0	0	0		4	0	0		1	0	0		0	0	0		5	0	0		
PM10	Seuil d'alerte	80 µg.m ⁻³	en moyenne sur 24 heures	0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		
SO2	Objectif de qualité	50 µg.m ⁻³	en moyenne annuelle																	5	9	3	2	⊕
SO2	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	350 µg.m ⁻³	en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 heures par an	1h	0h	0h	0h	2h	0h	0h	1h	3h	3h	0h	5h	4h	4h	0h	0h	10h	7h	0h	6h	⊕
SO2	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	125 µg.m ⁻³	en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 3 jours par an	0j	0j	0j	0j	0j	0j	0j	0j	⊕												
SO2	Seuil d'information et de recommandation	300 µg.m ⁻³	en moyenne horaire	4	0	0	0	2	0	0	1	4	8	0	5	6	11	0	0	16	19	0	6	
SO2	Seuil d'alerte	500 µg.m ⁻³	en moyenne horaire pendant 3 heures consécutives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nox	Objectif de qualité	40 µg.m ⁻³	en moyenne annuelle																	5	5	6		⊕
Nox	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	40 µg.m ⁻³	moyenne annuelle																	5	5	6		⊕
Nox	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	200 µg.m ⁻³	en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 heures par an	0h	0h	0h		0h	0h	0h		⊕												
Nox	Seuil d'information et de recommandation	200 µg.m ⁻³	en moyenne horaire	0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		
Nox	Seuil d'alerte	400 µg.m ⁻³	en moyenne horaire pendant 3 heures consécutives	0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		

Remarque : pour les seuils (information et alerte), les valeurs correspondent au nombre de dépassement.

II. RESULTATS

A. POUSSIERES EN SUSPENSION (PM₁₀)

1. Rappel des valeurs de référence

Extrait de l'arrêté n° 2366-2013/ARR/DIMENC du 20 septembre 2013 modifiant l'arrêté n° 11387-2009/ARR/DIMENC du 12 novembre 2009 autorisant la Société le Nickel – SLN à poursuivre l'exploitation de son usine de traitement de mineraux de nickel de Doniambo, sur le territoire de Nouméa.

La période annuelle de référence est l'année civile.

Objectif de qualité :

30 µg/m³ en moyenne annuelle des concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

Seuil de recommandation et d'information :

50 µg/m³ en moyenne journalière.

Seuil d'alerte :

80 µg/m³ en moyenne journalière

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

Les valeurs limites pour la protection de la santé humaine sont utilisées pour les concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres. Elles ne s'appliquent qu'à la part des concentrations non liées à des événements naturels. On définit par "événements naturels" les événements suivants : éruptions volcaniques, activités sismiques, activités géothermiques, feux de terres non cultivées, vents violents ou remise en suspension atmosphérique ou transport de particules naturelles provenant de régions désertiques.

centile 90,4 (soit 35 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières sur l'année civile : 50 µg/m³.

40 µg/m³ en moyenne annuelle.

2. Station de Montravel

a) Moyennes PM10 et nombre de jours de dépassements :

Montravel	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\geq 80 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ jour)
2010	17	0	0	0
2011	16	3	0	3
2012	18	5	0	3
2013	16	3	1	1
2014	18	3	0	2
2015	16	0	0	0
T1 2016	17	0	0	0
T2 2016	21	4	0	2
T3 2016	19	1	0	0
T4 2016	14	0	0	0
2016	17,5	5	0	2

b) Seuil d'information et de recommandations (50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

RAS

c) Seuil d'alerte (80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (35 j de dépassement de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

RAS

3. Station de Logicoop

a) Moyennes PM10 et nombre de jours de dépassements :

Logicoop	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\geq 50\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\geq 80\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine ($\geq 50\mu\text{g}/\text{m}^3$ jour)
2010	15	0	0	0
2011	15	0	0	0
2012	15	0	0	0
2013	15	0	0	0
2014	14	2	0	1
2015	14	0	0	0
T1 2016	14	0	0	0
T2 2016	14	0	0	0
T3 2016	14	0	0	0
T4 2016	16	0	0	0
2016	14,8	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations (50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière glissante) :

RAS

c) Seuil d'alerte (80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière glissante):

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (35 j de dépassement de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière glissante) :

RAS

4. Station de Faubourg Blanchot

a) Moyennes PM10 et nombre de jours de dépassements :

Faubourg Blanchot	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\geq 50\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\geq 80\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine ($\geq 50\mu\text{g}/\text{m}^3$ jour)
2010	16	0	0	0
2011	15	0	0	0
2012	14	0	0	0
2013	15	0	0	0
2014	14	0	0	0
2015	13,25	0	0	0
T1 2016	12	0	0	0
T2 2016	14	0	0	0
T3 2016	12	0	0	0
T4 2016	13	0	0	0
2016	13,1	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations (50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière glissante) :

RAS

c) Seuil d'alerte (80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière glissante) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (35 j de dépassement de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière glissante) :

RAS

5. Station de Griscelli

Depuis le 1^{er} juin 2016, la station mobile est installée sur le site de la station de Griscelli.

Les résultats du 4^{ème} trimestre sont reportés sur le graphe en annexe 1.

Les principaux résultats sont les suivants :

Paramètre	Résultat
Moyenne mensuelle octobre	16
Moyenne mensuelle novembre	16
Moyenne mensuelle décembre	15
Moyenne trimestrielle	16
Maxi heure trimestre	51 le 25/11
Maxi jour trimestre	31 le 06/10
Nombre de valeur sur 24h glissante > 50µg/m ³	0
Nombre de jour > 50 µg/m ³	0

*pas de données du 14 au 18/09/2016 (station déplacée pour une manifestation publique)

Il n'a pas été enregistré de dépassement du seuil d'information et de recommandation, et de la valeur limite pour la protection de la santé humaine au cours de ce 4^{ème} trimestre 2016.

B. DIOXYDE DE SOUFRE

1. Rappel des valeurs de référence

Extrait de l'arrêté n° 11387-2009/ARR/DIMENC du 12 novembre 2009 et l'arrêté n° 2366-2013/ARR/DIMENC du 20 septembre 2013 modifiant l'arrêté n° 11387-2009/ARR/DIMENC du 12 novembre 2009 autorisant la Société le Nickel – SLN à poursuivre l'exploitation de son usine de traitement de minerai de nickel de Doniambo, sur le territoire de Nouméa.

La période annuelle de référence est l'année civile et les moyennes horaires sont calculées en moyenne glissante sur ¼ d'heure.

Objectifs de qualité :

50 µg/m³ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

300 µg/m³ en moyenne horaire.

Seuil d'alerte :

500 µg/m³ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,7 (soit 24 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours) des concentrations horaires : 350 µg/m³.
- centile 99,2 (soit 3 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières : 125 µg/m³.

2. Passages en fuel à basse et très basse teneur en soufre

La consommation trimestrielle de fuel TBTS pour la centrale thermique de Doniambo s'élève à 35 883m³ soit 39% de la consommation totale.

88 basclements ont été enregistrés:

- 57 basclements sur alerte météo pour une durée de 400 heures et 32 minutes
- 24 basclements sur alerte SO₂ pour une durée de 255 heures et 28 minutes
- 7 basclements à la demande de la SLN pour une durée de 158 heures et 40 minutes

3. Station de Montravel

a) Moyennes SO₂ et nombre d'heures de dépassements :

Montravel	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ moy _{horaire})	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} $\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350 \mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125 \mu\text{g}/\text{m}^3$
2010	3	3	0	1	0
2011	4	8	0	5	0
2012	4	12	0	8	0
2013	5	31	1	20	1
2014	3	4	0	2	0
2015	3	5	0	2	0
T1 2016	6	4	0	1	0
T2 2016	4	2	0	2	0
T3 2016	6	4	0	3	0
T4 2016	4	6	0	4	0
2016	5	16	0	10	0

b) Seuil d'information et de recommandations (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

La station de Montravel a enregistré 6 dépassements du seuil d'information et de recommandations de 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ce trimestre (cf. les 3 rapports d'analyse en annexe) :

- 1 dépassement le 04/10
- 2 dépassements le 03/11
- 3 dépassements le 11/11

Lors de ces dépassements, la centrale électrique fonctionnait en TBTS depuis plusieurs heures.

c) Seuil d'alerte (500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (24 heures de dépassement de 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des concentrations horaires pleines et 3 jours de dépassement de 125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des concentrations moyennes journalières) :

Aucun dépassement de la valeur limite journalière de 125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

4 dépassements de la valeur limite horaire de 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Le cumul sur l'année s'élève à 10 dépassements à rapprocher de la valeur limite de 24 heures par année civile.

4. Station de Logicoop

a) Moyennes SO₂ et nombre d'heures de dépassements :

Logicoop	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ moy _{horaire})	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} $\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350 \mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125 \mu\text{g}/\text{m}^3$
2010	7	8	0	4	0
2011	8	5	0	2	1
2012	7	0	0	0	0
2013	8	1	0	1	0
2014	7	0	0	0	0
2015	8	0	0	0	0
T1 2016	9	0	0	0	0
T2 2016	4	0	0	0	0
T3 2016	10	8	0	3	0
T4 2016	12	11	0	4	0
2016	9	19	0	7	0

b) Seuil d'information et de recommandations (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante):

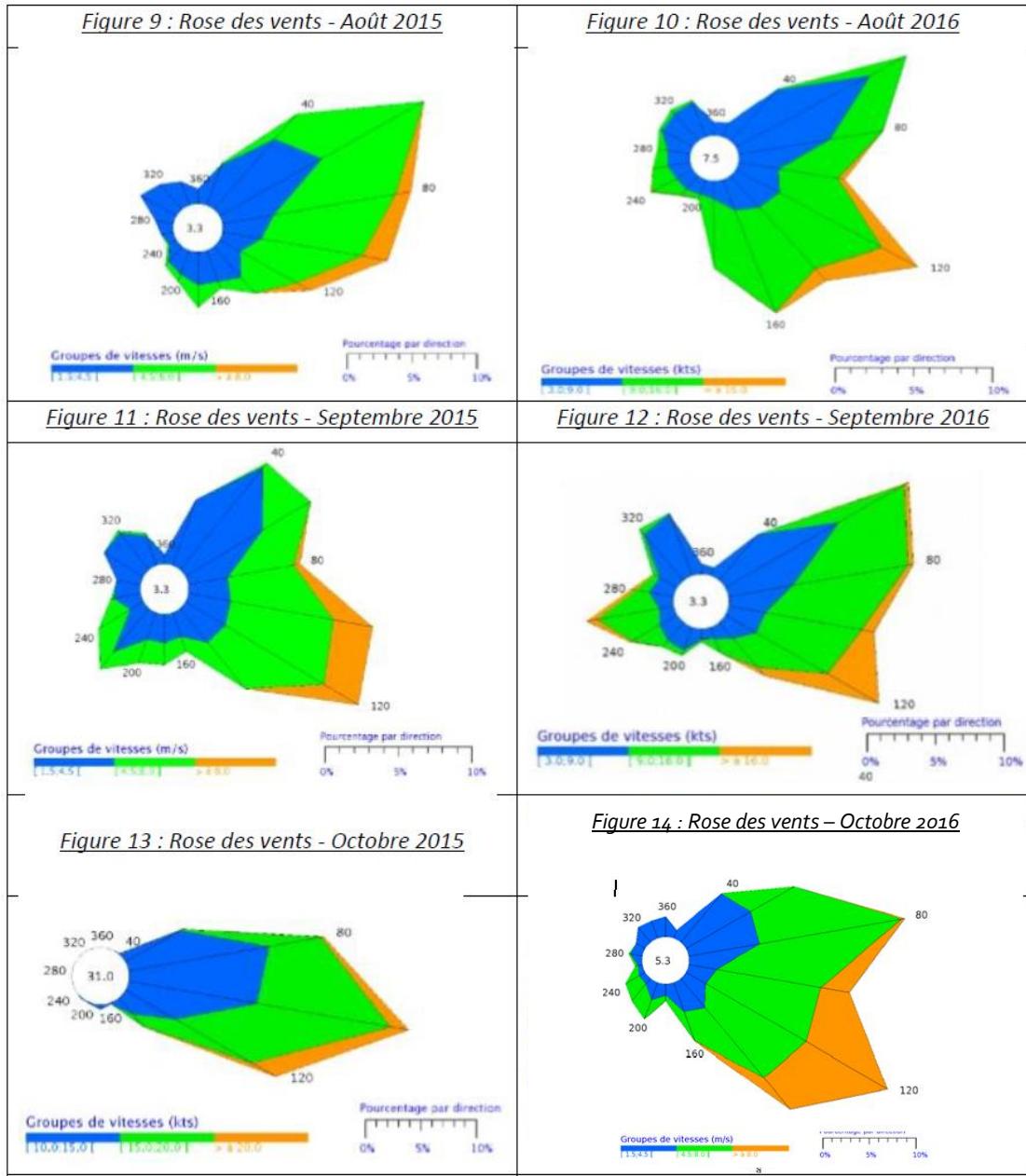
La station de Logicoop a enregistré 11 dépassements du seuil d'information et de recommandations de 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ce trimestre (cf. les 9 rapports d'analyse en annexe) :

- 2 dépassements le 03/10
- 1 dépassement le 06/10
- 2 dépassements le 11/10
- 1 dépassement le 12/10
- 1 dépassement le 19/10
- 1 dépassement le 23/10
- 1 dépassement le 27/10
- 1 dépassement le 31/10
- 1 dépassement le 01/11

Dans la continuité des mois d'août et de septembre, le nombre de dépassement du seuil d'information sur la station Logicoop est resté élevé, à un niveau jamais atteint depuis 2010.

Une analyse détaillée a été réalisée afin d'évaluer plus précisément l'influence des conditions météorologiques sur les émetteurs de SO₂ du site industriel de Doniambo. Les conclusions de cette étude sont :

- Les conditions météorologiques de cette année (vent de SSE contre ESE en temps normal) ont favorisé la concentration des émissions sur la station de Logicoop, le passage à du fioul TBTS ne permettant pas de s'affranchir des dépassements de seuil (cf. roses des vents ci-après).
- Les émissions de l'usine participent de manière marginale au résultat observé dans l'environnement, les émissions de la centrale représentant environ 99% de l'impact en règle générale quand les concentrations sont élevées à Logicoop.



Rose des vents de Nouméa d'août, septembre et octobre 2015 et 2016

c) Seuil d'alerte (500 µg/m³ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (24 heures de dépassement de 350 µg/m³ des concentrations horaires pleines et 3 jours de dépassement de 125 µg/m³ des concentrations moyennes journalières) :

Aucun dépassement de la valeur limite journalière de 125 µg/m³.
4 dépassements de la valeur limite horaire de 350 µg/m³.

Le cumul sur l'année s'élève à 7 dépassements à rapprocher de la valeur limite de 24 heures par année civile.

5. Station de Griscelli

a) Moyennes SO₂ et nombre d'heures de dépassements :

Griscelli	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ moy _{horaire})	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} $\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350 \mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125 \mu\text{g}/\text{m}^3$
2010	3	3	0	5	0
2011	6	28	0	33	1
2012	6	31	5	37	2
2013	3	8	0	13	1
2014	2	5	0	5	0
2015	2	3	0	1	0
T1 2016	2	0	0	0	0
T2 2016	1	1	0	1	0
T3 2016	3	5	0	5	0
T4 2016	0	0	0	0	0
2016	2	6	0	6	0

b) Seuil d'information et de recommandations (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

c) Seuil d'alerte (500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (24 heures de dépassement de 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des concentrations horaires pleines et 3 jours de dépassement de 125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des concentrations moyennes journalières) :

Aucun dépassement de la valeur limite journalière de 125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Aucun dépassement de la valeur limite horaire de 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ce trimestre et en cumul annuel.

Le cumul sur l'année s'élève à 6 dépassements à rapprocher de la valeur limite de 24 heures par année civile.

6. Station de Faubourg Blanchot

a) Moyennes SO₂ et nombre d'heures de dépassements :

Faubourg Blanchot	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ $\text{moy}_{\text{horaire}}$)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\text{moy}_{\text{horaire}} \geq$ $500 \mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350 \mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125 \mu\text{g}/\text{m}^3$
2010	2	0	0	1	0
2011	3	0	0	2	0
2012	3	0	0	0	0
2013	2	0	0	1	0
2014	1	0	0	0	0
2015	2	0	0	0	0
T1 2016	4	0	0	0	0
T2 2016	4	0	0	0	0
T3 2016	3	0	0	0	0
T4 2016	2	0	0	0	0
2016	3	0	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

c) Seuil d'alerte (500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (24 heures de dépassement de 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des concentrations horaires pleines et 3 jours de dépassement de 125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des concentrations moyennes journalières) :

Aucun dépassement de la valeur limite journalière de 125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Aucun dépassement de la valeur limite horaire de 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ce trimestre et en cumul annuel.

DIOXYDE D'AZOTE

7. Rappel des valeurs de référence

Extrait de l'arrêté n° 2366-2013/ARR/DIMENC du 20 septembre 2013 modifiant l'arrêté n° 11387-2009/ARR/DIMENC du

12 novembre 2009 autorisant la Société le Nickel – SLN à poursuivre l'exploitation de son usine de traitement de minerai de nickel de Doniambo, sur le territoire de Nouméa.

La période annuelle de référence est l'année civile.

Les moyennes horaires sont calculées en moyenne glissante sur $\frac{1}{4}$ d'heure.

Objectif de qualité :

40 µg/m³ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

200 µg/m³ en moyenne horaire.

Seuils d'alerte :

400 µg/m³ en moyenne horaire.

200 µg/m³ en moyenne horaire si la procédure d'information et de recommandation pour le dioxyde d'azote a été déclenchée la veille et le jour même et que les prévisions font craindre un nouveau risque de déclenchement pour le lendemain.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,8 (soit 18 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours), calculé à partir des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure, prises sur toute l'année, égal à 200 µg/m³.
- 40 µg/m³ en moyenne annuelle.

8. Station de Montravel

a) Moyennes NO₂ et nombre d'heures de dépassements :

Montravel	Moyennes NO ₂ de la période considérée calculées sur des moyennes horaires ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement de la moy _{horaire} $\geq 200\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb dépassement de la moy _{horaire} $\geq 400\mu\text{g}/\text{m}^3$
2010	6	0	0
2011	6	0	0
2012	6	0	0
2013	7	0	0
2014	6	0	0
2015	5	0	0
T1 2016	2	0	0
T2 2016	5	0	0
T3 2016	9	0	0
T4 2016	5	0	0
2016	5	0	0

b) Seuil de recommandation et d'information (200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

c) Seuils d'alerte (400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (18 heures de dépassement de 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure)::

RAS

9. Station de Logicoop

a) Moyennes NO₂ et nombre d'heures de dépassements :

Logicoop	Moyennes de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\text{moy}_{\text{horaire}} \geq 200\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\text{moy}_{\text{horaire}} \geq 400\mu\text{g}/\text{m}^3$)
2010	4	0	0
2011	4	0	0
2012	6	0	0
2013	6	0	0
2014	7	0	0
2015	6	0	0
T1 2016	4	0	0
T2 2016	6	0	0
T3 2016	7	0	0
T4 2016	5	0	0
2016	5	0	0

b) Seuil de recommandation et d'information (200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

c) Seuils d'alerte (400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (18 heures de dépassement de 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure):

RAS

10. Station de Faubourg Blanchot

a) Moyennes NO₂ et nombre d'heures de dépassements :

Faubourg Blanchot	Moyennes de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information ($\text{moy}_{\text{horaire}} \geq 200\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\text{moy}_{\text{horaire}} \geq 400\mu\text{g}/\text{m}^3$)
2010	4	0	0
2011	5	0	0
2012	5	0	0
2013	4	0	0
2014	6	0	0
2015	6	0	0
T1 2016	4	0	0
T2 2016	7	0	0
T3 2016	8	0	0
T4 2016	4	0	0
2016	6	0	0

b) Seuil de recommandation et d'information (200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

c) Seuils d'alerte (400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

RAS

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (18 heures de dépassement de 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure):

RAS

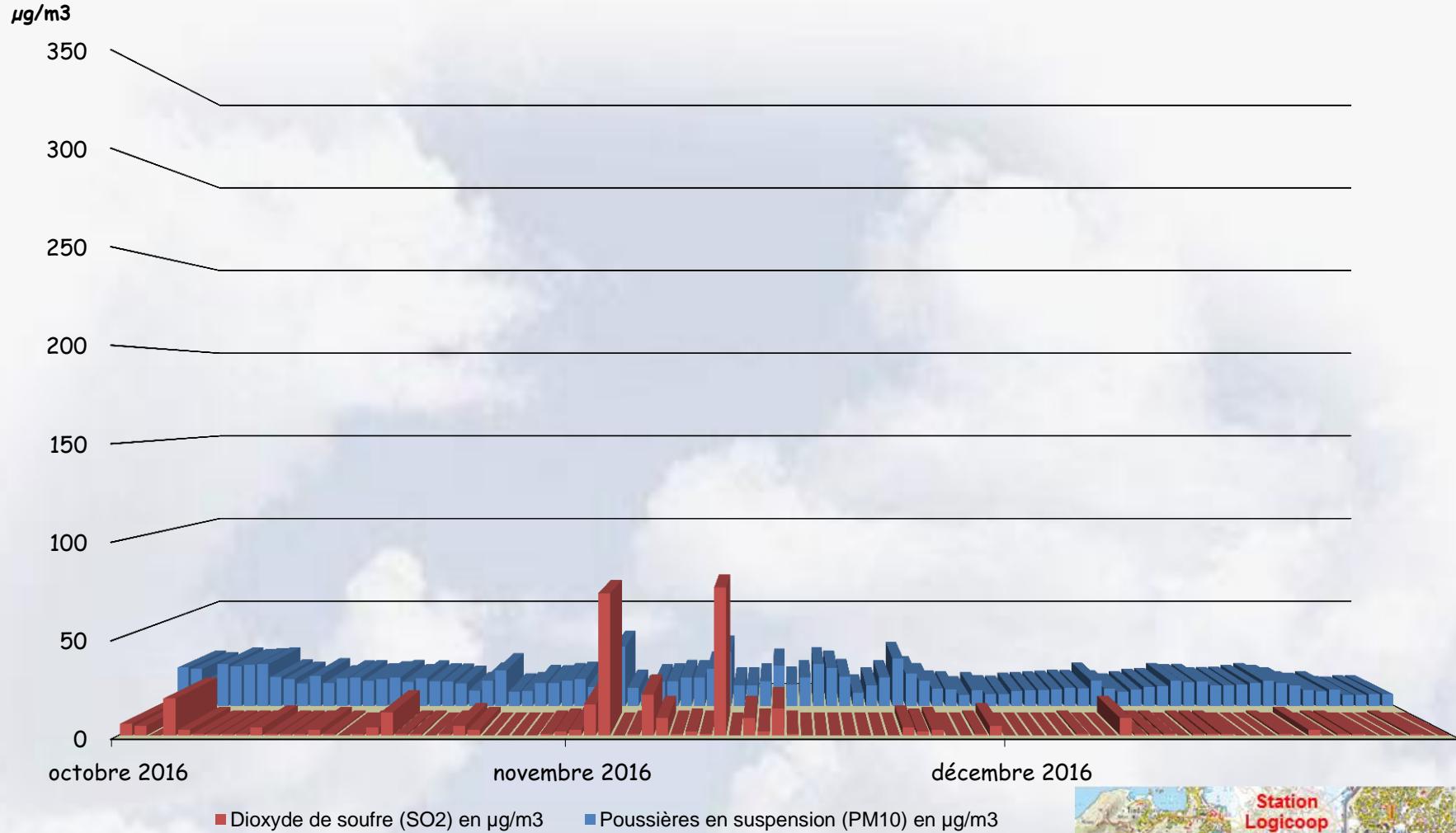
III. ANNEXES

Annexe 1 : représentation graphique des valeurs moyennes journalières en PM10 et SO2 des 4 stations de mesures réglementaires.

Annexe 2 : 9 rapport d'analyse SLN consécutifs à un dépassement du seuil d'information SO2 enregistrés sur les stations de MONTRAVEL (3) et LOGICOOP (9).

ANNEXE 1

Station de MONTRAVEL - Valeurs moyennes journalières



Dioxyde de soufre :

Objectifs de qualité :

50 µg/m³ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

300 µg/m³ en moyenne horaire.

Seuil d'alerte :

500 µg/m³ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,7 (soit 24 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours) des concentrations horaires : 350 µg/m³.

- centile 99,2 (soit 3 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières : 125 micro g/m³

Particules fines et particules en suspension :

Objectif de qualité :

30 µg/m³ en moyenne annuelle des concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

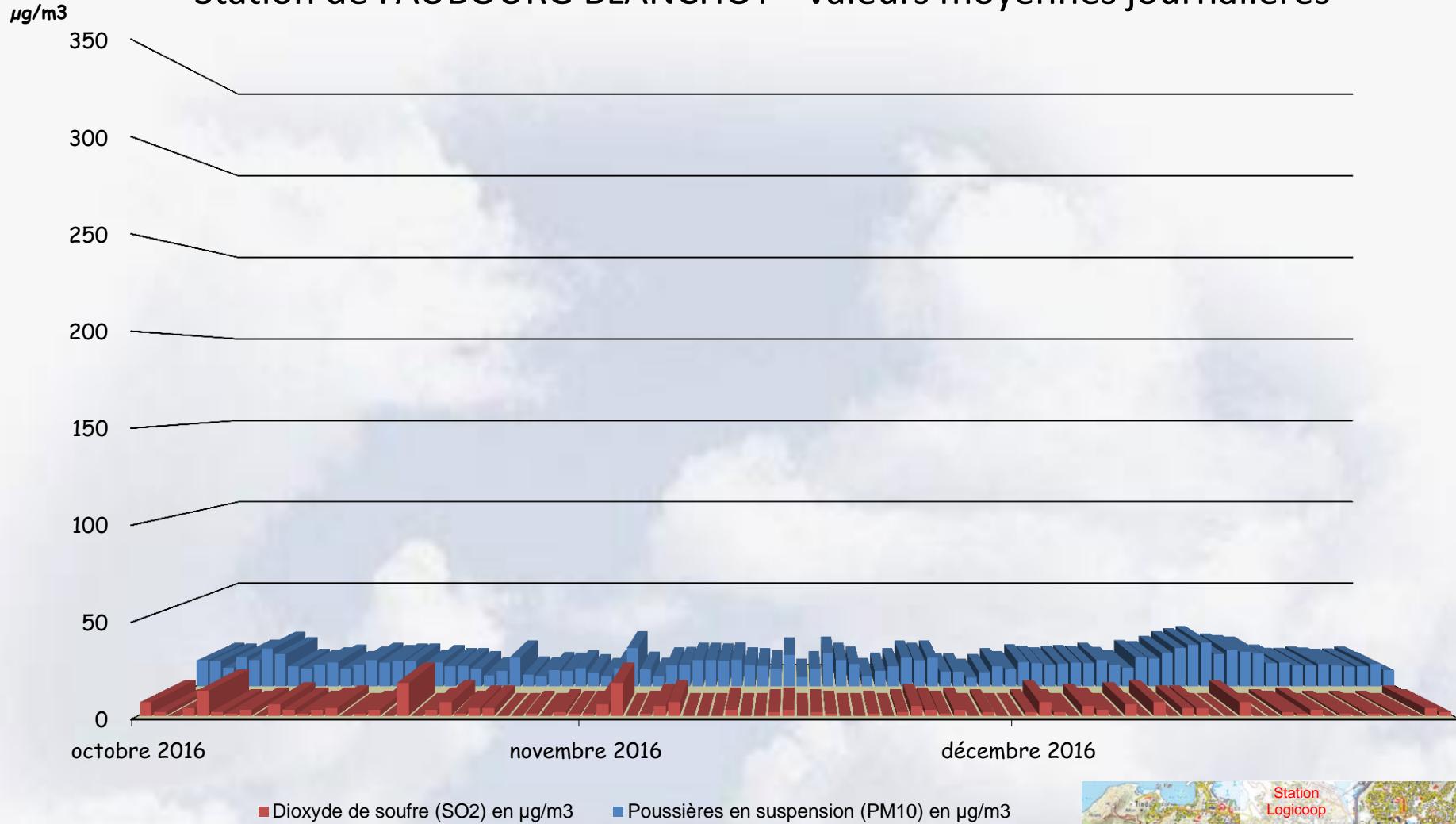
Les valeurs limites pour la protection de la santé humaine sont utilisées pour les concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

- centile 90,4 (soit 35 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières sur l'année civile : 50 µg/m³.

- 40 µg/m³ en moyenne annuelle.



Station de FAUBOURG BLANCHOT - Valeurs moyennes journalières



Dioxyle de soufre :

Objectifs de qualité :

50 µg/m³ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

300 µg/m³ en moyenne horaire.

Seuil d'alerte :

500 µg/m³ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,7 (soit 24 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours) des concentrations horaires : 350 µg/m³.

- centile 99,2 (soit 3 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières : 125 µg/m³.

Particules fines et particules en suspension :

Objectif de qualité :

30 µg/m³ en moyenne annuelle des concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

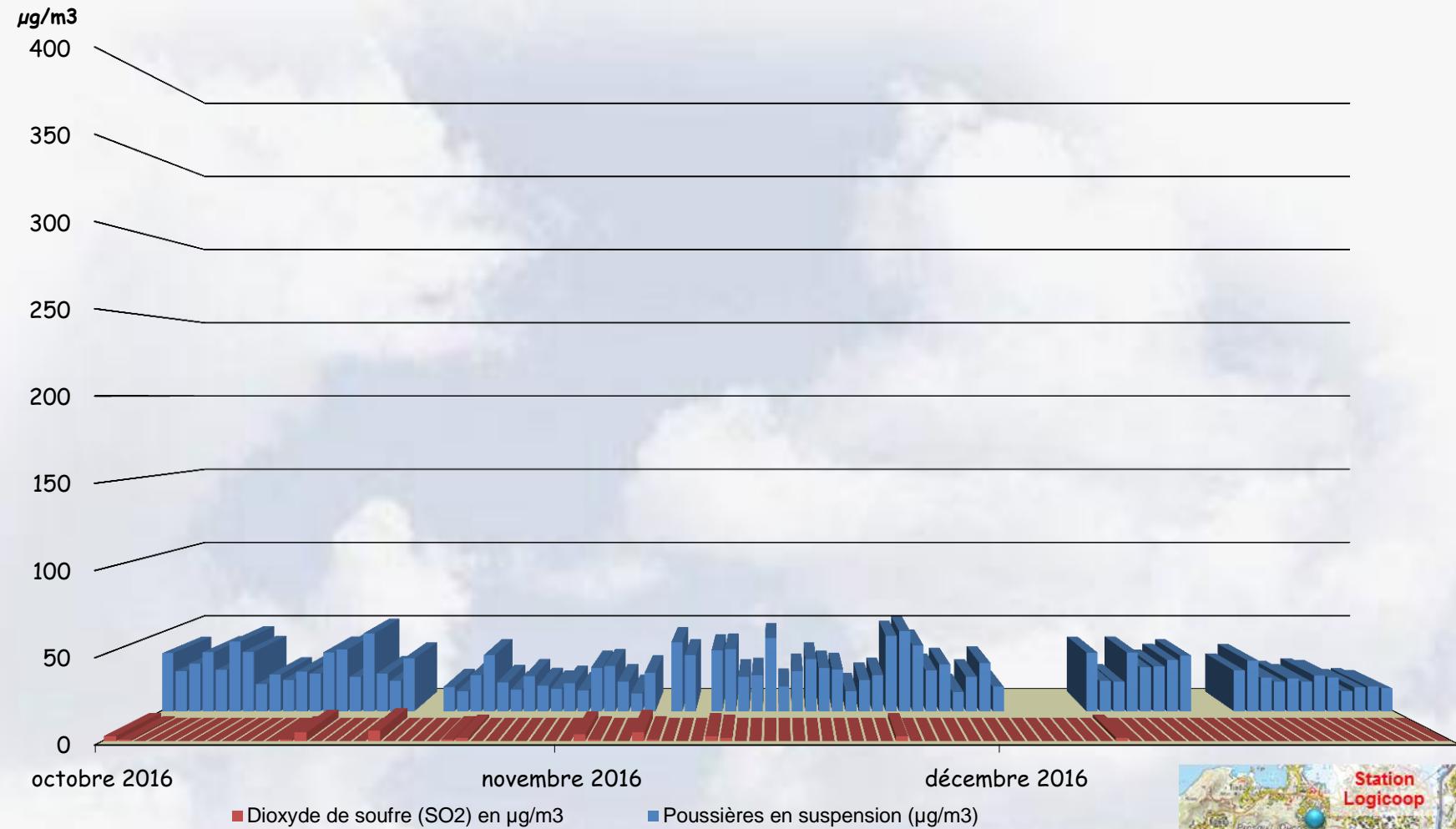
Les valeurs limites pour la protection de la santé humaine sont utilisées pour les concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

- centile 90,4 (soit 35 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières sur l'année civile : 50 µg/m³.

- 40 µg/m³ en moyenne annuelle.



Station de GRISCELLI - Valeurs moyennes journalières



Dioxyde de soufre :

Objectifs de qualité :

50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

Seuil d'alerte :

500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives.

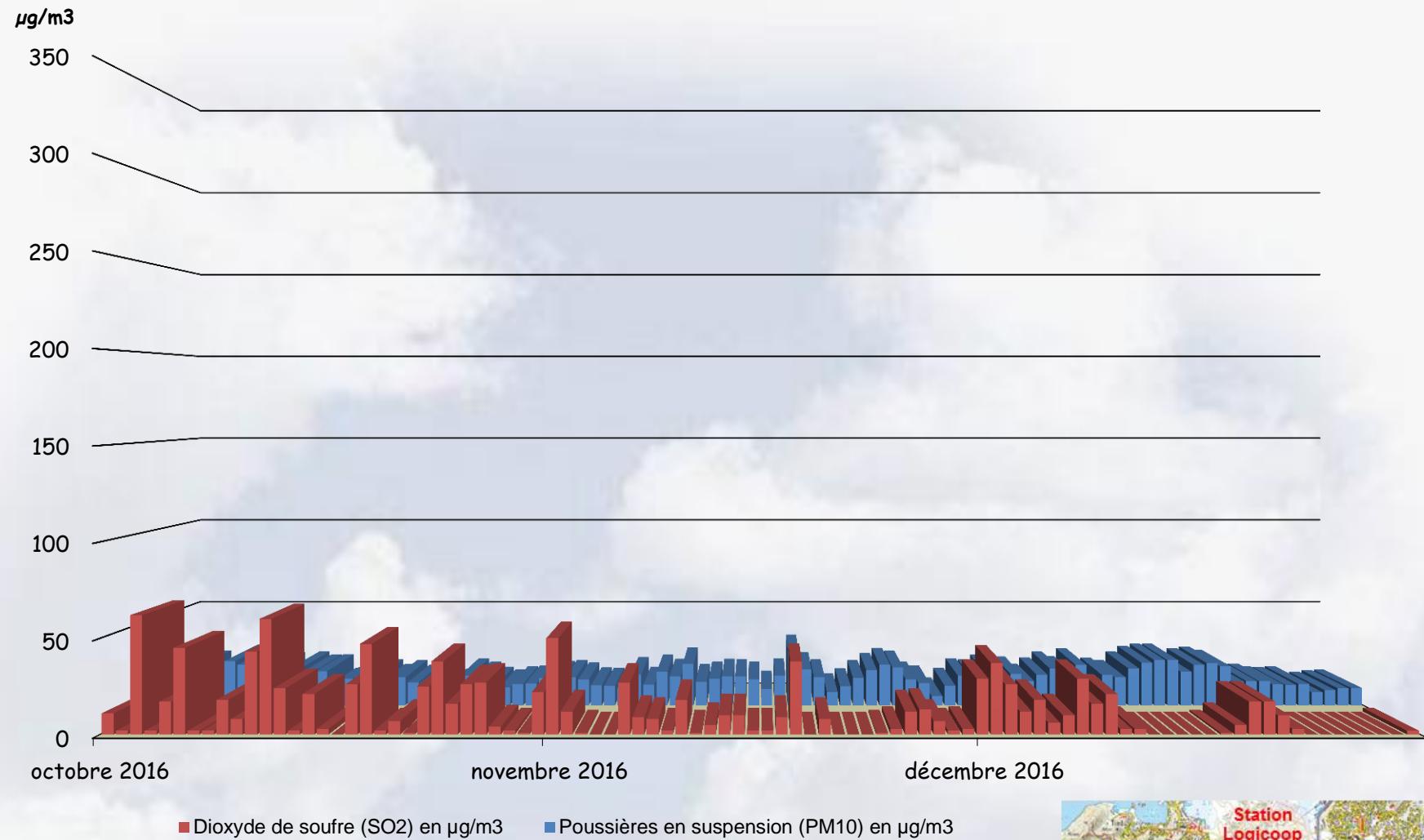
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,7 (soit 24 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours) des concentrations horaires : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

- centile 99,2 (soit 3 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières : 125 micro g/m^3



Station de LOGICOOP - Valeurs moyennes journalières



Dioxyle de soufre :

Objectifs de qualité :

50 µg/m³ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

300 µg/m³ en moyenne horaire.

Seuil d'alerte :

500 µg/m³ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,7 (soit 24 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours) des concentrations horaires : 350 µg/m³.

- centile 99,2 (soit 3 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières : 125 micro g/m³

Particules fines et particules en suspension :

Objectif de qualité :

30 µg/m³ en moyenne annuelle des concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

Les valeurs limites pour la protection de la santé humaine sont utilisées pour les concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

- centile 90,4 (soit 35 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières sur l'année civile :

50 µg/m³.

- 40 µg/m³ en moyenne annuelle.



ANNEXE 2

Station de Logicoop

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Lundi 03/10/2016

Chronologie des évènements :

- 03/10/2016 à 9h48 : alerte SO2 Logicoop avec une concentration de 128 µg/m³
- 03/10/2016 à 9h53 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 03/10/2016 à 11h00 : 1^{er} dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 323 µg/m³
- 03/10/2016 à 11h45 : fin du 1^{er} dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 299 µg/m³
- 03/10/2016 à 12h15 : 2nd dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 311 µg/m³
- 03/10/2016 à 12h45 : fin du 2nd dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 292 µg/m³

Nombre de dépassement : 2

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 457 µg/m³ à 12h15

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 329 µg/m³ entre 10h30 et 11h30

Conditions météorologiques :

Les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient établis de secteur Est-Sud-Est (90° à 135°) avec une vitesse soutenue de l'ordre de 3 à 4 m/s.

Eléments d'analyse :

En début de journée, les vents s'orientent progressivement de secteur est (90°) à secteur Est-Sud-Est (110-135°) avec un renforcement progressif de la vitesse.

Les conditions de basculement préventif sur critères météo sont réunies (orientation et vitesse) à 10h45 (135° et 3,4 m/s).

La centrale thermique fonctionne alors déjà en fuel TBTS depuis 9h53 suite au dépassement du seuil d'alerte SO2 (100 µg/m³) enregistré à 9h48 sur la station de Logicoop.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

L'usine de Doniambo était alimentée en 100% fuel (BTS) suite à l'arrêt pour défaillance de l'atelier charbon (12/09) qui fournit les unités du préséchage et de la calcination en charbon pulvérisé. Cette configuration dégradée est susceptible de générer un surplus d'émission de SO2.

Malgré le fonctionnement en TBTS, les concentrations en SO2 restent stables, entre 226 et 329 µg/m³ sur la période 10h45 à 13h45.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 156 MW avec un régime stabilisé (entre 147 et 159 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

Le retour à des concentrations faibles (< 10 µg/m³) est enregistré dès lors que les vents dominants sont orientés à 110°.

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



Seuil d'information et de recommandation

Observations:

Lundi 03 octobre 2016

Terminé

Communiqué du: 03/10/2016 à 11h15

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 10h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 11h00, avec une valeur de 323 µg/m³ (en moyenne horaire de 10h00 à 11h00).

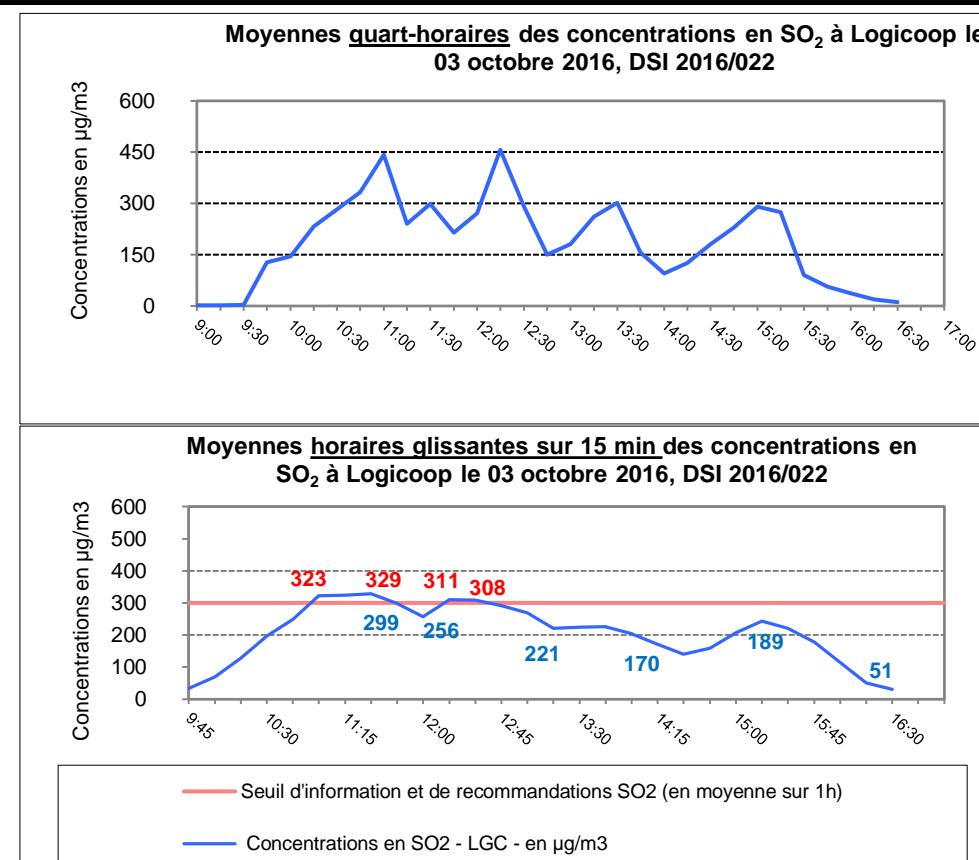
Mise à jour à 12h15 : les concentrations en dioxyde de soufre sont repassées sous la valeur du seuil d'information à 11h45 et connaissent de nouveau un dépassement du seuil d'information à 12h15, avec une valeur horaire de 311 µg/m³.

Mise à jour à 13h15 : les niveaux de dioxyde de soufre sont redescendus à des valeurs moyennes à 12h45. Le second dépassement du seuil d'information s'est terminé à 12h45. De nouveau(x) dépassement(s) de seuil sont possibles au cours de l'après-midi.

Mise à jour à 14h45 : des concentrations moyennes en dioxyde de soufre sont mesurées à Logicoop depuis le début de l'après-midi.

Mise à jour à 16h30 : les niveaux de dioxyde de soufre affichent des valeurs faibles à très faibles depuis 15h30.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	323 µg/m ³ en moyenne de 10h00 à 11h00 311 µg/m ³ en moyenne de 11h15 à 12h15
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	299 µg/m ³ en moyenne de 10h45 à 11h45 292 µg/m ³ en moyenne de 11h45 à 12h45
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	329 µg/m ³ en moyenne de 10h30 à 11h30
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens (8 à 9 kt) à forts (17 kt) en rafale, de secteurs sud-est à sud/sud-est sont observés depuis 10h.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 9h53.

Mise à jour à 12h15 : des vents stables, de 9 à 19 kt et de secteurs sud-est à sud/sud-est sont mesurés depuis 11h.

Mise à jour à 13h00 : les vents sont stables, moyens à forts et de secteurs sud-est à sud/sud-est.

Mise à jour à 14h45 : les conditions de vents restent stables depuis le début de l'après-midi, de secteur sud-est à sud/sud-est, de 10 à 12 kt et 20 kt en rafale.

Mise à jour à 16h30 : les vents sont majoritairement orientés selon un secteur est/sud-est depuis 15h30. Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo vers l'extrême de la presqu'île de Ducos (N'Du, Numbo).

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂, en bref:

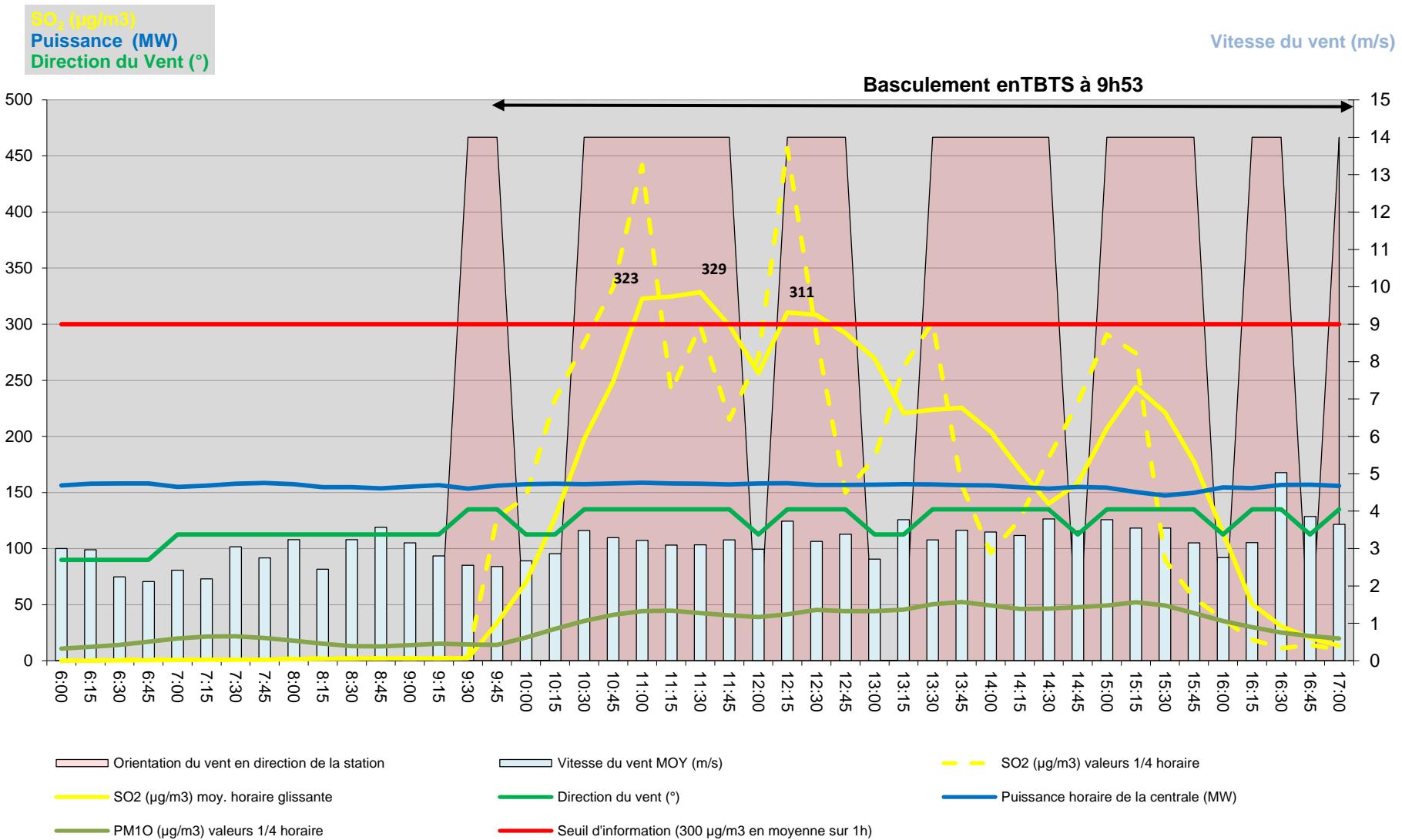
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 03/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Montravel

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2

Mardi 04/10/2016

Chronologie des évènements :

- 04/10/2016 à 7h18 : alerte SO2 avec une concentration de 158 µg/m³ sur Faubourg Blanchot
- 04/10/2016 à 7h24 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 04/10/2016 à 10h45 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 351 µg/m³
- 04/10/2016 à 11h30 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 99 µg/m³

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 865 µg/m³ à 10h30

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 356 µg/m³ entre 10h et 11h

Conditions météorologiques :

Les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient établis de secteur ONO en début de journée pour s'orienter progressivement de secteur OSO avec une vitesse modérée comprise entre 1,5 et 3 m/s en matinée.

Eléments d'analyse :

En début de journée, les vents de secteur NNO (315°) s'orientent progressivement de secteur Ouest (270°) puis Sud-Ouest (225°).

Les conditions de basculement préventif sur critères météo ne pas sont réunies (vitesse < 3 ms/s jusqu'à 11h30).

Au moment du dépassement, la centrale thermique fonctionne alors déjà en fuel TBTS depuis 7h24 suite au dépassement du seuil d'alerte SO2 (100 µg/m³) enregistré à 7h18 sur la station de Faubourg Blanchot.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

L'usine de Doniambo était alimentée en 100% fuel (BTS) suite à l'arrêt pour défaillance de l'atelier charbon (12/09) qui fournit les unités du préséchage et de la calcination en charbon pulvérisé. Cette configuration dégradée est susceptible de générer un surplus d'émission de SO2.

Malgré un fonctionnement en TBTS depuis plus de 3 heures, les concentrations en SO2 augmentent brutalement à partir de 10h avant de chuter aussi vite à partir de 11h.

On corrèle la phase d'augmentation de la concentration en SO2 avec des vents dominants de secteur OSO (250°) inclus dans la plage de direction (230-260°) favorable à la concentration des émissions industrielles sur la station de Montravel.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 155 MW avec un régime stabilisé (entre 150 et 158 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

La baisse des concentrations faibles (< 10 µg/m³) est enregistrée dès lors que les vents dominants sont orientés de manière stable à 225 ° (SO).

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

Observations: mardi 04 octobre 2016
Terminé

Communiqué du: 04/10/2016 à 12h15

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

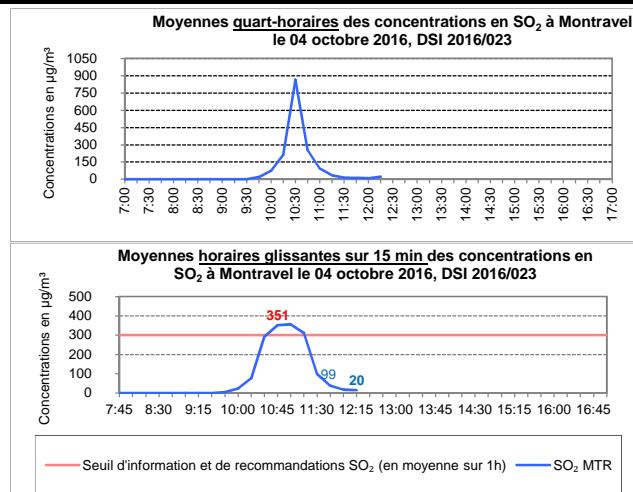
Dans le secteur de Montravel, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 10h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 10h45, avec une valeur de 351 µg/m³.

La valeur limite horaire fixée à 350 µg/m³ en moyenne sur 1h a également été dépassée.

Mise à jour à 12h15 : les concentrations en dioxyde de soufre sont revenues à des valeurs moyennes puis faibles à partir de 11h00. Le dépassement du seuil d'information s'est terminé à 11h30.

Zones concernées	Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	351 µg/m ³ en moyenne de 09h45 à 10h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	99 µg/m ³ en moyenne de 10h30 à 11h30
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	356 µg/m ³ en moyenne de 10h00 à 11h00
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts de secteurs ouest à ouest/sud-ouest sont observés depuis 9h00, avec des vitesses de 9 à 11 kt et jusqu'à 18 kt en rafale.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est actuellement alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS).

Mise à jour à 12h15 : les vents se sont renforcés et orientés selon des secteurs sud-ouest à sud/sud-ouest à partir de 11h. Ces conditions favorisent la dispersion des émissions d'origine industrielle vers les quartiers de Rivière Salée et ZI Ducos.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommendations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂, en bref:

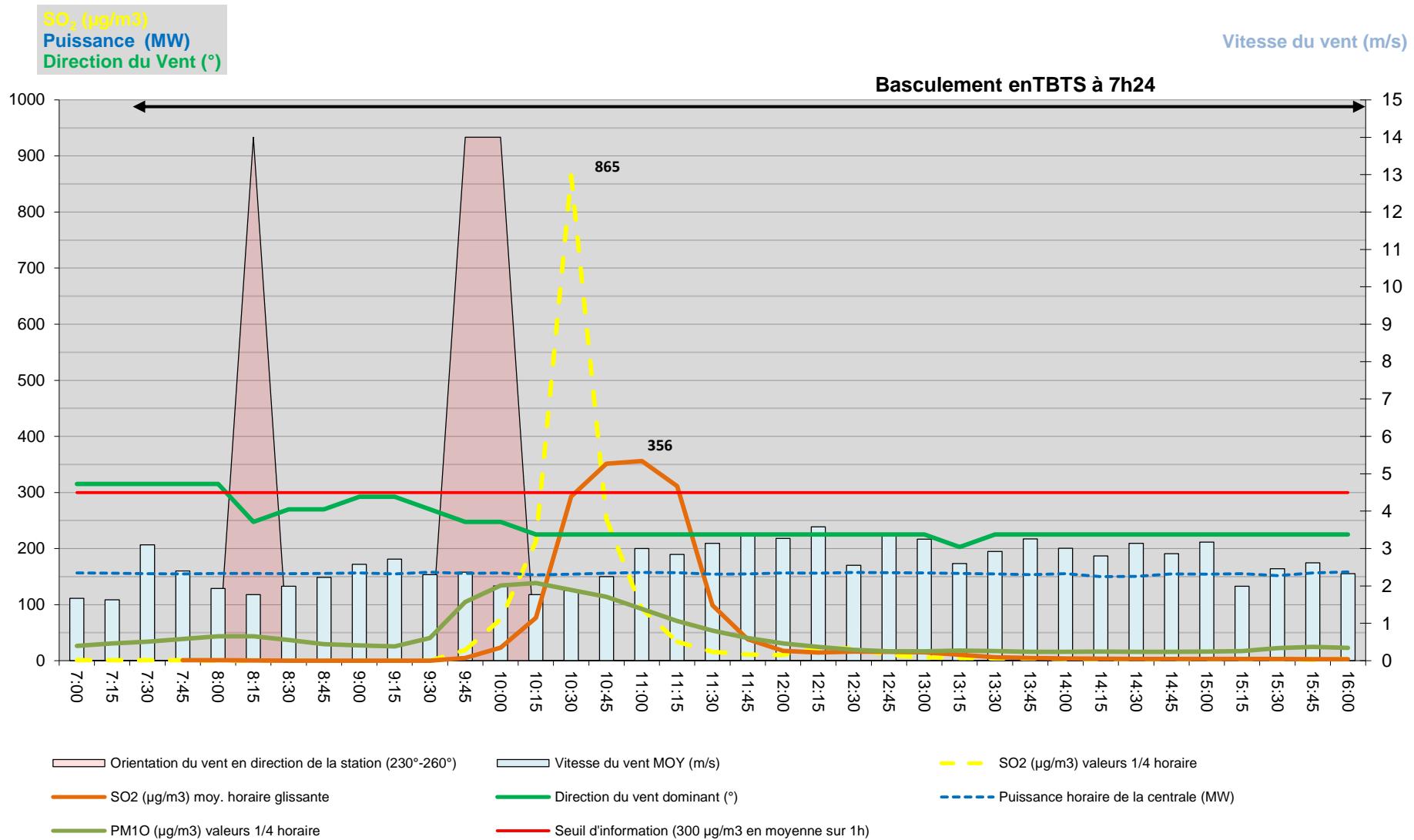
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Montravel le 04/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO₂
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Logicoop
Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Jeudi 06/10/2016

Chronologie des évènements :

- 06/10/2016 à 14h45 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 306 µg/m³
- 06/10/2016 à 15h : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 245 µg/m³

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 865 µg/m³ à 10h30

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 306 µg/m³ entre 13h45 et 14h45

Conditions météorologiques :

Les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient bien établis de secteur ESE à SE (110-140°) avec une vitesse stable et soutenue comprise entre 3 et 4 m/s.

Eléments d'analyse :

Au moment du dépassement, la centrale thermique fonctionne en fuel TBTS depuis le mercredi 05/10/2016 à 22h53 suite au dépassement du seuil d'alerte préventif sur conditions météo enregistré à 22h48.

- ➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

L'usine de Doniambo était alimentée en 100% fuel (BTS) suite à l'arrêt pour défaillance de l'atelier charbon (12/09) qui fournit les unités du préséchage et de la calcination en charbon pulvérisé. Cette configuration dégradée est susceptible de générer un surplus d'émission de SO₂.

L'augmentation de la concentration en SO₂ se corrèle bien avec l'orientation des vents dans la plage (130-160°) favorisant la concentration des émissions industrielles vers la station de Logicoop.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 156 MW avec un régime stabilisé (entre 152 et 158 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

La baisse des concentrations faibles (< 10 µg/m³) est enregistrée dès lors que les vents dominants sont orientés de manière stable à 110 ° (ESE).

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 06/10/2016 à 15h00

Observations:

Jeudi 06 octobre 2016

Terminé

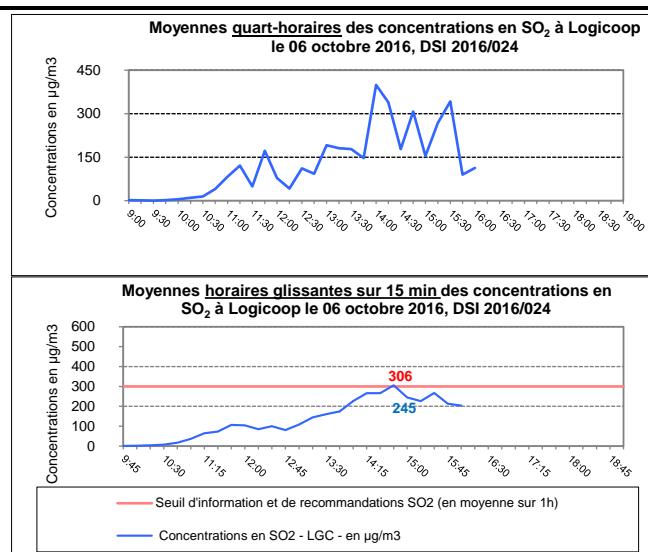
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 13h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 14h45, avec une valeur de 306 µg/m³ (en moyenne horaire de 13h45 à 14h45).

Mise à jour à 16h00 : les concentrations en dioxyde de soufre sont en légère baisse depuis 15h. Le dépassement de seuil s'est terminé à 15h00, avec une valeur de 245 µg/m³. Les concentrations en dioxyde de soufre sont susceptibles de repasser au-dessus du seuil d'information dans les prochaines heures.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	306 µg/m ³ en moyenne de 13h45 à 14h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	245 µg/m ³ en moyenne de 14h00 à 15h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	306 µg/m ³ en moyenne de 13h45 à 14h45
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens (10 à 11 kt) à forts (21 kt) en rafale, de secteurs sud-est à sud/sud-est sont observés depuis 12h.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS).

Mise à jour à 16h00 : des vents stables, moyens à forts et de secteurs sud-est à sud/sud-est sont observés depuis 15h00.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommendations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

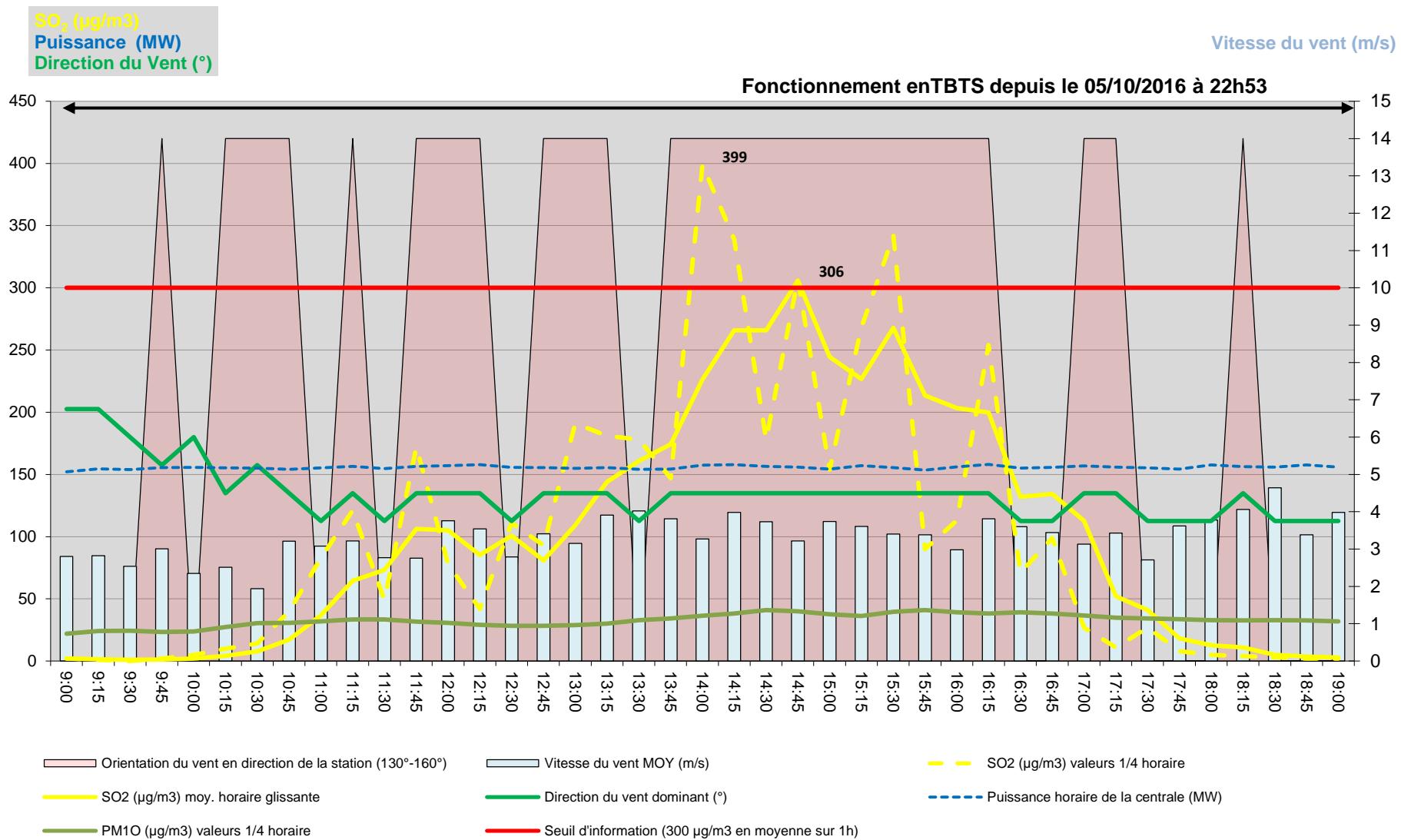
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 06/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Logicoop

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Mardi 11/10/2016

Chronologie des évènements :

- 11/10/2016 à 13h48 : alerte météo avec un vent de 135° à 6 m/s
- 11/10/2016 à 13h57 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 11/10/2016 à 15h30 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 406 µg/m³
- 11/10/2016 à 17h : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 208 µg/m³

Nombre de dépassement : 2

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 808 µg/m³ à 16h

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 701 µg/m³ entre 15h et 16h

Conditions météorologiques :

Les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient bien établis de secteur ESE à SE (110-140°) avec une vitesse stable et soutenue comprise entre 3,5 et 6,5m/s (5,5 m/s en moyenne).

Eléments d'analyse :

Au moment du dépassement, la centrale thermique fonctionne en fuel TBTS depuis 1h30 suite au dépassement du seuil d'alerte préventif sur conditions météo enregistré à 13h48.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 156 MW avec un régime stabilisé (entre 154 et 158 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

L'usine de Doniambo était alimentée en 100% fuel (BTS) suite à l'arrêt pour défaillance de l'atelier charbon (12/09) qui fournit les unités du préséchage et de la calcination en charbon pulvérisé. Cette configuration dégradée est susceptible de générer un surplus d'émission de SO₂.

L'augmentation de la concentration en SO₂ se corrèle bien avec l'orientation des vents dans la plage (130-160°) favorisant la concentration des émissions industrielles vers la station de Logicoop.

La baisse des concentrations faibles (< 10 µg/m³) est enregistrée dès lors que les vents dominants sont orientés de manière stable à 110 ° (ESE).

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP

Seuil d'information et de recommandation

Observations:

Mardi 11 octobre 2016

Terminée

Communiqué du: 11/10/2016 à 17h15

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 15h00.

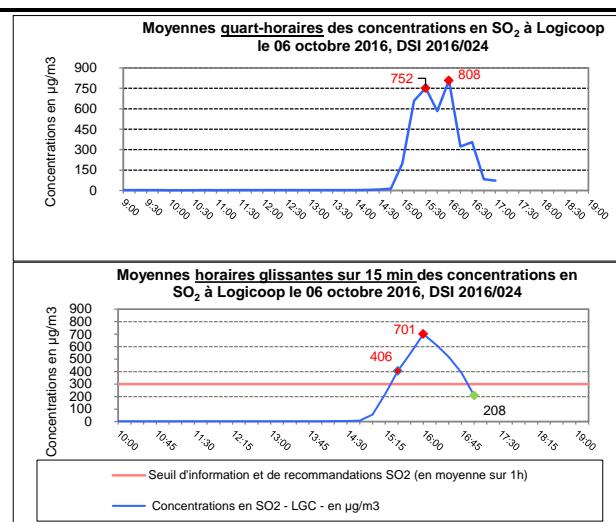
Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 15h30, avec une valeur de 406 µg/m³ (en moyenne horaire de 14h30 à 15h30).

Mise à jour à 16h00, les concentrations mesurées sont en hausses progressive, la moyenne horaire maximum de 701 µg/m³ a été atteinte entre 15h00 et 16h00.

Mise à jour à 17h15, on mesure une tendance à la baisse des concentrations en SO₂ depuis 16h15, les concentrations moyennes sont redescendues en dessous du seuil d'information et de recommandation à 17h00, avec une concentration moyenne horaire de 208 µg/m³ entre 16h00 et 17h00.

L'alerte est donc terminée. Ces valeurs moyennes restant élevées, un nouveau dépassement de seuil pourrait cependant de nouveau avoir lieu dans les prochaines heures.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	406 µg/m ³ en moyenne de 14h30 à 15h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	208 µg/m ³ en moyenne de 16h00 à 17h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	701 µg/m ³ en moyenne de 15h00 à 16h00
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens (13 à 16 kt) à forts (29 kt) en rafale, de secteurs sud-est à sud/sud-est sont observés depuis 14h.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 14h00.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂, en bref:

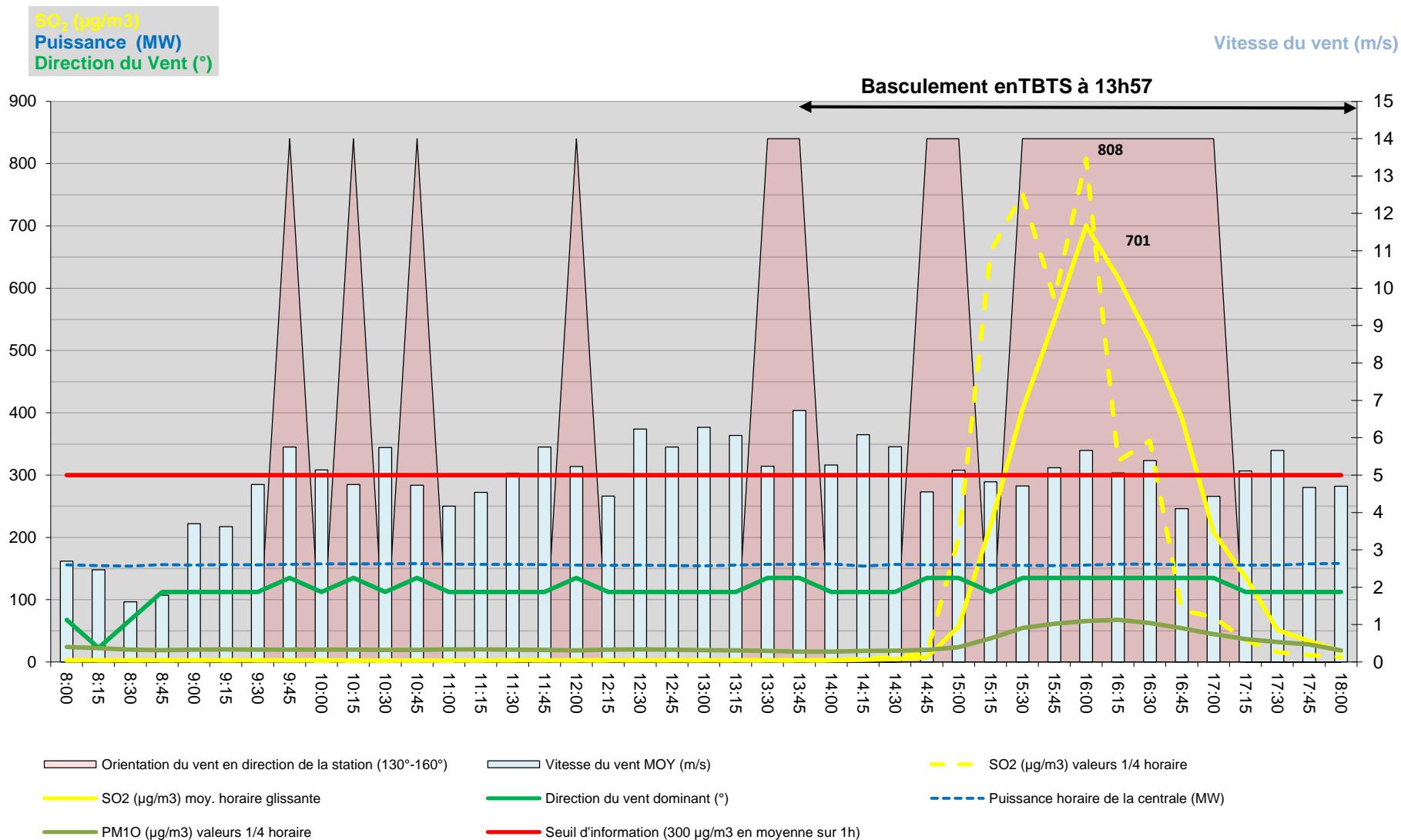
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 11/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Logicoop

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Mercredi 12/10/2016

Chronologie des évènements :

- 12/10/2016 à 10h03 : alerte SO2 avec une concentration de 211 µg/m³ sur Logicoop
- 12/10/2016 à 10h13 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 12/10/2016 à 10h30 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 320 µg/m³
- 12/10/2016 à 11h30 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 280 µg/m³

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 576 µg/m³ à 10h15

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 417 µg/m³ entre 9h45 et 10h45

Conditions météorologiques :

Les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient bien établis de secteur ESE à SE (110-140°) avec une vitesse stable et soutenue comprise entre 2 et 5 m/s (moyenne à 3,7 m/s).

Eléments d'analyse :

Au moment du dépassement (10h30), la centrale thermique venait de basculer en fuel TBTS depuis 15 mn suite au dépassement du seuil d'alerte préventif sur conditions météo enregistré à 10h03.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 156 MW avec un régime stabilisé (entre 152 et 158 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

L'usine de Doniambo était alimentée en 100% fuel (BTS) suite à l'arrêt pour défaillance de l'atelier charbon (12/09) qui fournit les unités du préséchage et de la calcination en charbon pulvérisé. Cette configuration dégradée est susceptible de générer un surplus d'émission de SO₂. A noter que l'atelier a été remis en service le 11/09 pour une production de charbon pulvérisé prévues à partir du 12/10/2016 après-midi.

L'augmentation de la concentration en SO₂ a été très rapide :

- Stable entre 3 et 11 µg/m³ entre 6h et 9h45 : le vent dominant est alors établi à 112°
- Montée brutale à 211 µg/m³ à 10h00
- Maintien de valeurs élevées entre 10h et 15h (258 µg/m³ en moyenne) : le vent dominant est de secteur SE (135°)

L'évolution des concentrations se corrèle donc bien avec l'orientation des vents dans la plage (130-160°) favorisant la concentration des émissions industrielles vers la station de Logicoop.

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP

Seuil d'information et de recommandation

Observations:

Mercredi 12 octobre 2016

Terminé



Communiqué du: 12/10/2016 à 12h00

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

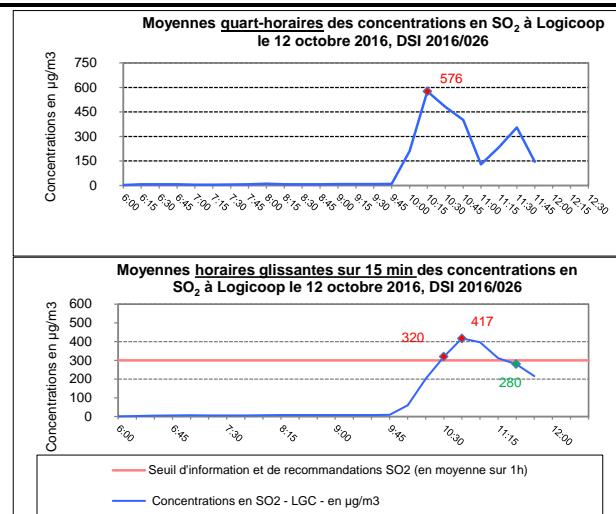
Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 10h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 10h30, avec une valeur de 320 µg/m³ (en moyenne horaire de 9h30 à 10h30).

Mise à jour à 12h00, les concentrations mesurées après une légère baisse, restent élevées. La moyenne horaire est repassée sous le seuil d'information et de recommandation à 11h30.

L'alerte est donc levée.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	320 µg/m ³ en moyenne de 9h30 à 10h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	280 µg/m ³ en moyenne de 10h30 à 11h30
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	417 µg/m ³ en moyenne de 9h45 à 10h45
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents moyens (9 à 13 kt) à forts (19 kt) en rafale, de secteur est en début matinée, se sont orientés sud/sud-est à partir de 10h00.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 10h13.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

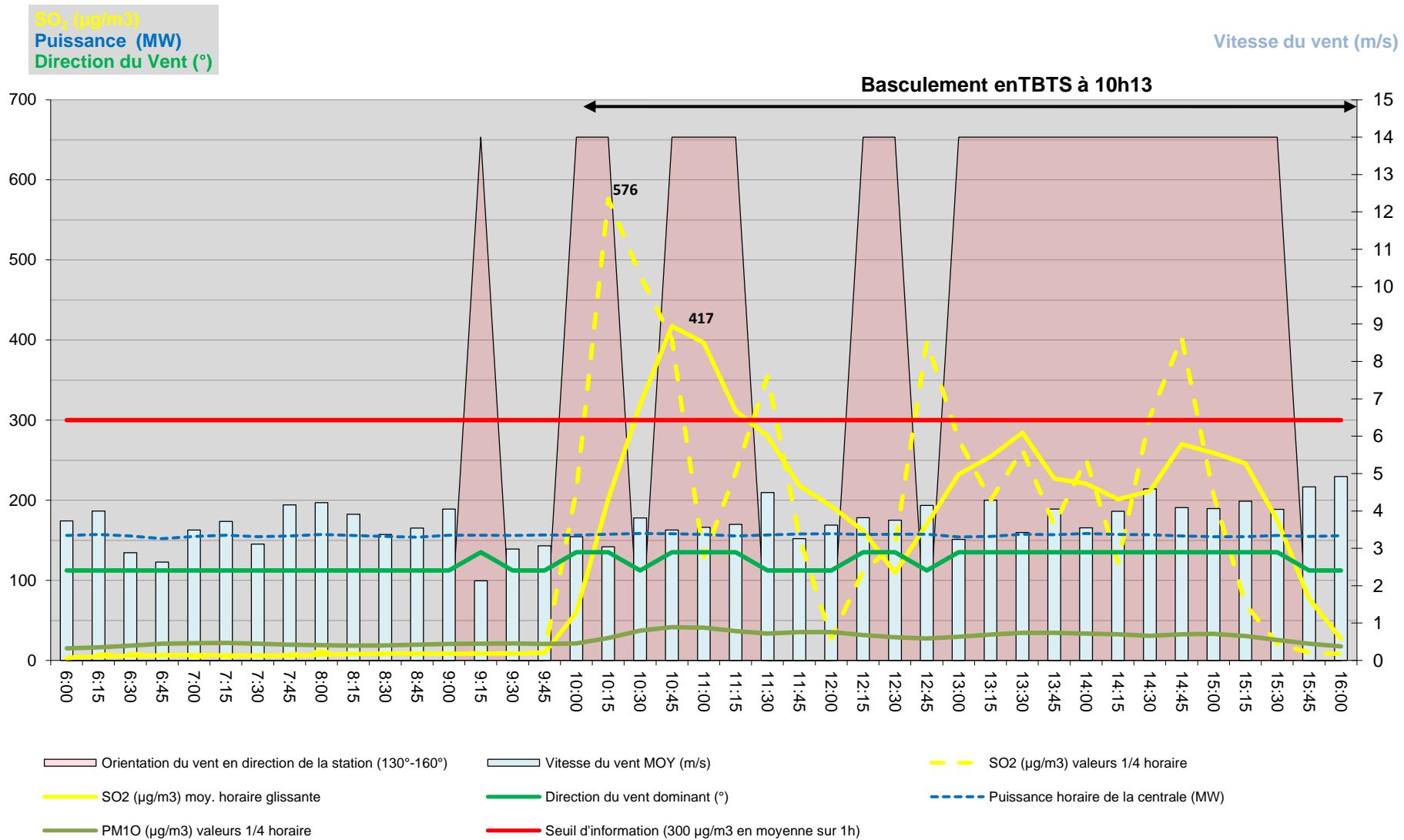
Le SO₂, en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques. A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 12/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Logicoop

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Mercredi 19/10/2016

Chronologie des évènements :

- 19/10/2016 à 07h49 : alerte SO2 avec une concentration de 254 µg/m³ sur Faubourg Blanchot
- 19/10/2016 à 07h54 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 19/10/2016 à 15h00 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 317 µg/m³
- 19/10/2016 à 15h45 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 231 µg/m³

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 401 µg/m³ à 14h45

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 327 µg/m³ entre 14h15 et 15h15

Conditions météorologiques :

En début de journée, les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN sont orientés de secteur NO (6h à 8h). Ils tournent progressivement au secteur SO avant de se stabiliser en secteur SE à partir de 11h.

La vitesse du vent est faible jusqu'à 10h (1,4 m/s en moyenne) avant de forcir rapidement simultanément à l'installation du régime d'alizées (ESE – vitesse moyenne de 3,8 m/s sur la période 11h-20h).

Eléments d'analyse :

En début de journée, les conditions météo ne favorisent pas la dispersion des émissions industrielles (vent faible de 1,3 m/s en moyenne). Une augmentation de la concentration en SO2 est enregistrée successivement :

- Sur la station de Faubourg Blanchot (254 µg/m³ à 7h49) ;
- Puis simultanément sur les stations de Griscelli, Montravel et Logicoop (cf. graphe en PJ)

Cette période n'entraîne pas de dépassement du seuil d'information sur la station de Logicoop (maxi : 187 µg/m³ à 9h45).

Avec le renforcement de la vitesse du vent (> 3 m/s) et sa stabilisation de secteur SE à ESE, la concentration en SO2 croît de nouveau à partir de 13h00. L'évolution des concentrations se corrèle donc bien avec l'orientation des vents dans la plage (130-160°) favorisant la concentration des émissions industrielles vers la station de Logicoop.

Au moment du dépassement (15h00), la centrale thermique fonctionnait en fuel TBTS depuis 7 heures suite au déclenchement du seuil d'alerte SO2 enregistré à 7h49 sur la station de Faubourg Blanchot avec 254 µg/m³.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 155 MW avec un régime stabilisé (entre 149 et 158 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

Les principaux ateliers de l'usine de Doniambo étaient alimentés en charbon :

- à environ 80% pour l'atelier préséchage ;
- à environ 60% pour l'atelier calcination qui fonctionnait avec 4 tubes rotatifs sur 5.

La concentration en SO₂ diminue dès 15h15 en lien avec une direction des vents dominants de secteur ESE (110°).

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse
- Graphe reportant l'évolution des concentrations en SO₂ sur l'ensemble des stations réglementaires + direction et vitesse des vents dominants

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 19/10/2016 à 16h00

Observations:

Mercredi 19 octobre 2016

Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

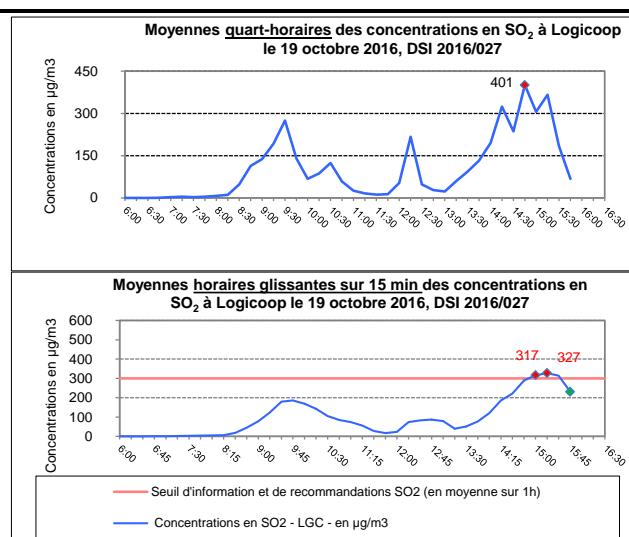
Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 8h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 15h00, avec une valeur de 317 µg/m³ (en moyenne horaire de 14h00 à 15h00).

Les valeurs mesurées sont repassées sous le seuil d'information à partir de 15h45 avec une concentration moyenne horaire de 231 µg/m³ entre 14h45 et 15h45.

L'alerte est donc levée.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	317 µg/m ³ en moyenne de 14h00 à 15h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	231 µg/m ³ en moyenne de 14h45 à 15h45
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	327 µg/m ³ en moyenne de 14h15 à 15h15
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents moyens (8 à 10 kt) à forts (25 kt) en rafale, variables en matinée, ils se sont orientés sud/sud-est à partir de 12h00.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 7h54.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

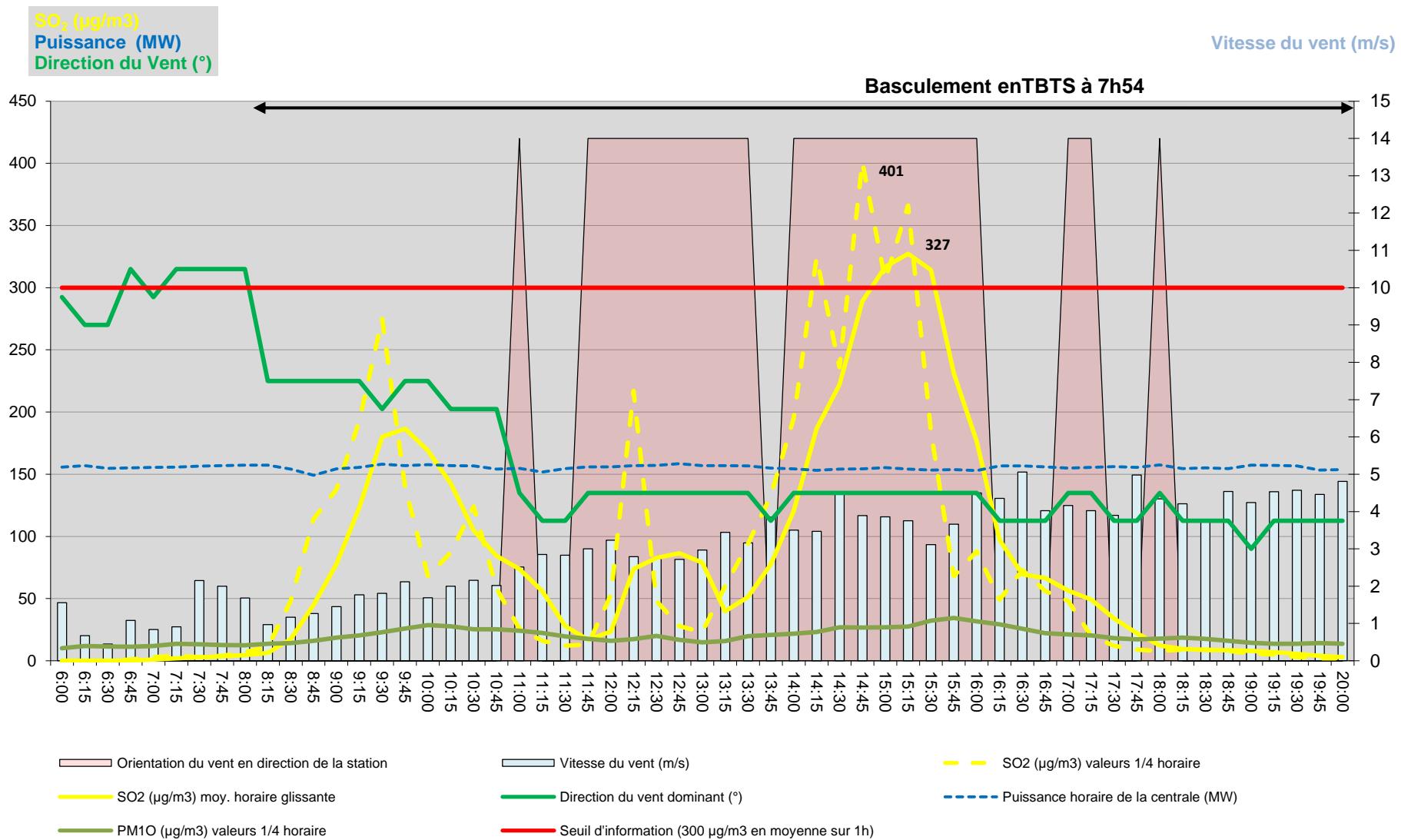
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

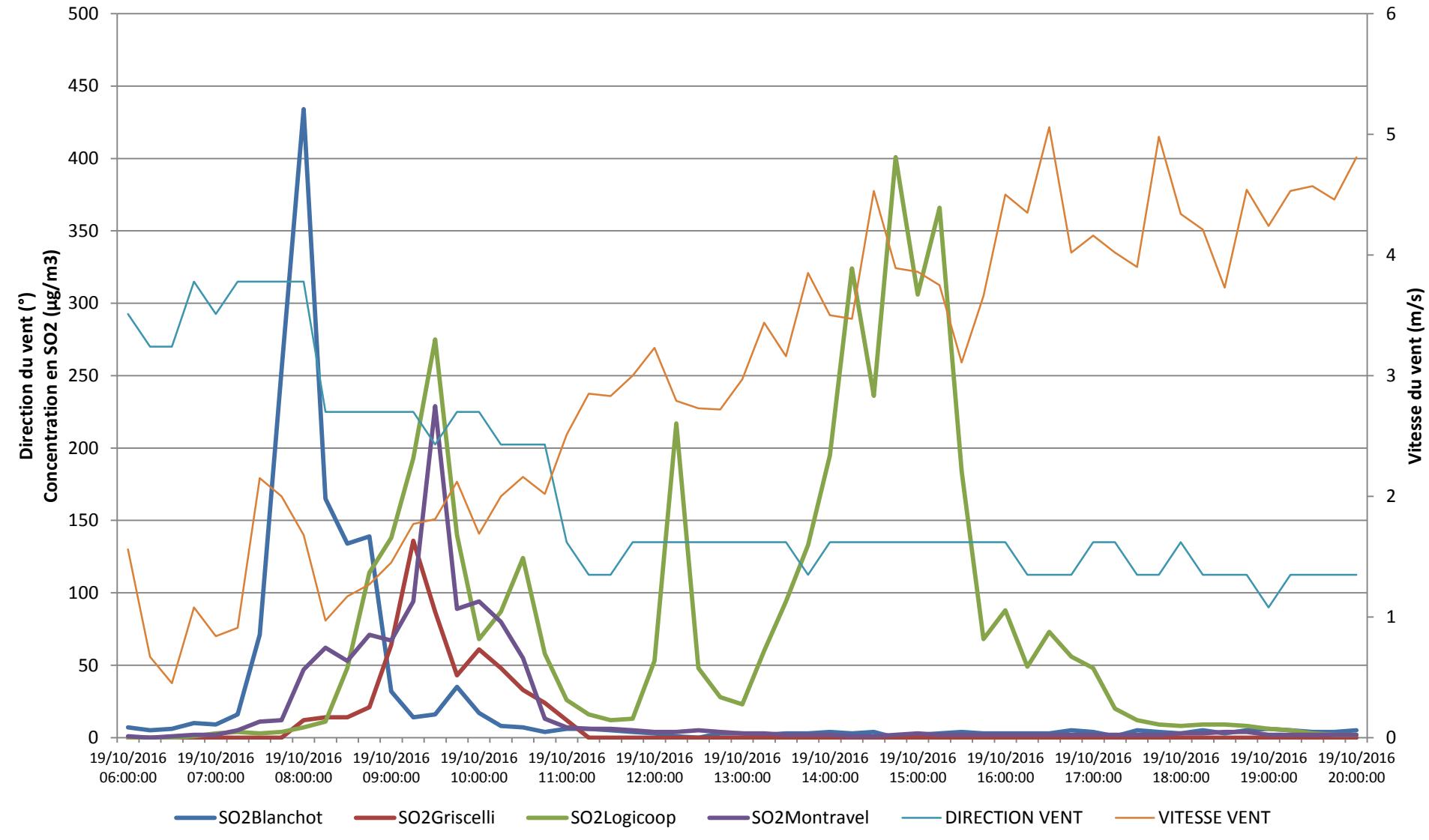
Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 19/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO₂
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Evolution de la concentration en SO₂

Journée du 19/10/2016



Station de Logicoop

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Dimanche 23/10/2016

Chronologie des évènements :

- 23/10/2016 à 10h04 : alerte météo sur Logicoop (135° + 3,2 m/s)
- 23/10/2016 à 10h08 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 23/10/2016 à 12h00 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 322 µg/m³
- 23/10/2016 à 12h15 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 299 µg/m³

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 596 µg/m³ à 12h00

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 322 µg/m³ entre 11h et 12h

Conditions météorologiques :

Sur la période analysée, les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient orientés de secteur ESE à SE avec une vitesse soutenue (vitesse moyenne de 4 m/s).

Eléments d'analyse :

En début de journée, les conditions météo (ESE ; V> 3 m/s) favorisent pas la dispersion des émissions industrielles vers la Grande Rade. L'augmentation de la concentration en SO2 est enregistrée sur la station de Logicoop à partir de 10h dès que les vents dominants s'orientent de secteur SE.

Au moment du dépassement (12h), la centrale thermique fonctionnait en fuel TBTS depuis 2 heures environ suite au déclenchement du seuil d'alerte météo enregistré à 10h04 sur la station de Logicoop.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 155 MW avec un régime stabilisé (entre 138 en tout début de période et 159 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

Les principaux ateliers de l'usine de Doniambo étaient alimentés en charbon :

- à 100% pour l'atelier préséchage avec 1 tube sur 2 en fonctionnement ;
- à environ 45% pour l'atelier calcination.

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP

Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 24/10/2016 à 07h00

Observations:

Dimanche 23 octobre 2016

Terminé

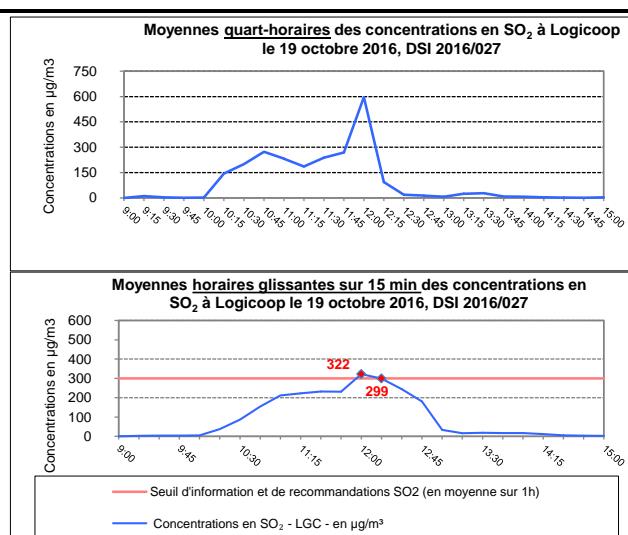
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre ont été mesurées à partir de 10h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 12h00, avec une valeur de 322 µg/m³ (en moyenne horaire de 11h00 à 12h00).

Les valeurs mesurées sont repassées sous le seuil d'information à partir de 12h15 avec une concentration moyenne horaire de 299 µg/m³ entre 11h15 et 12h15.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	322 µg/m ³ en moyenne de 11h00 à 12h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	299 µg/m ³ en moyenne de 11h15 à 12h15
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	322 µg/m ³ en moyenne de 11h00 à 12h00
Moyenne journalière	25



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts (11 à 13 kt) avec des rafales entre 21 et 27 kt ont été de secteurs sud-est à sud/sud-est à partir de 10h00.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 10h08.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

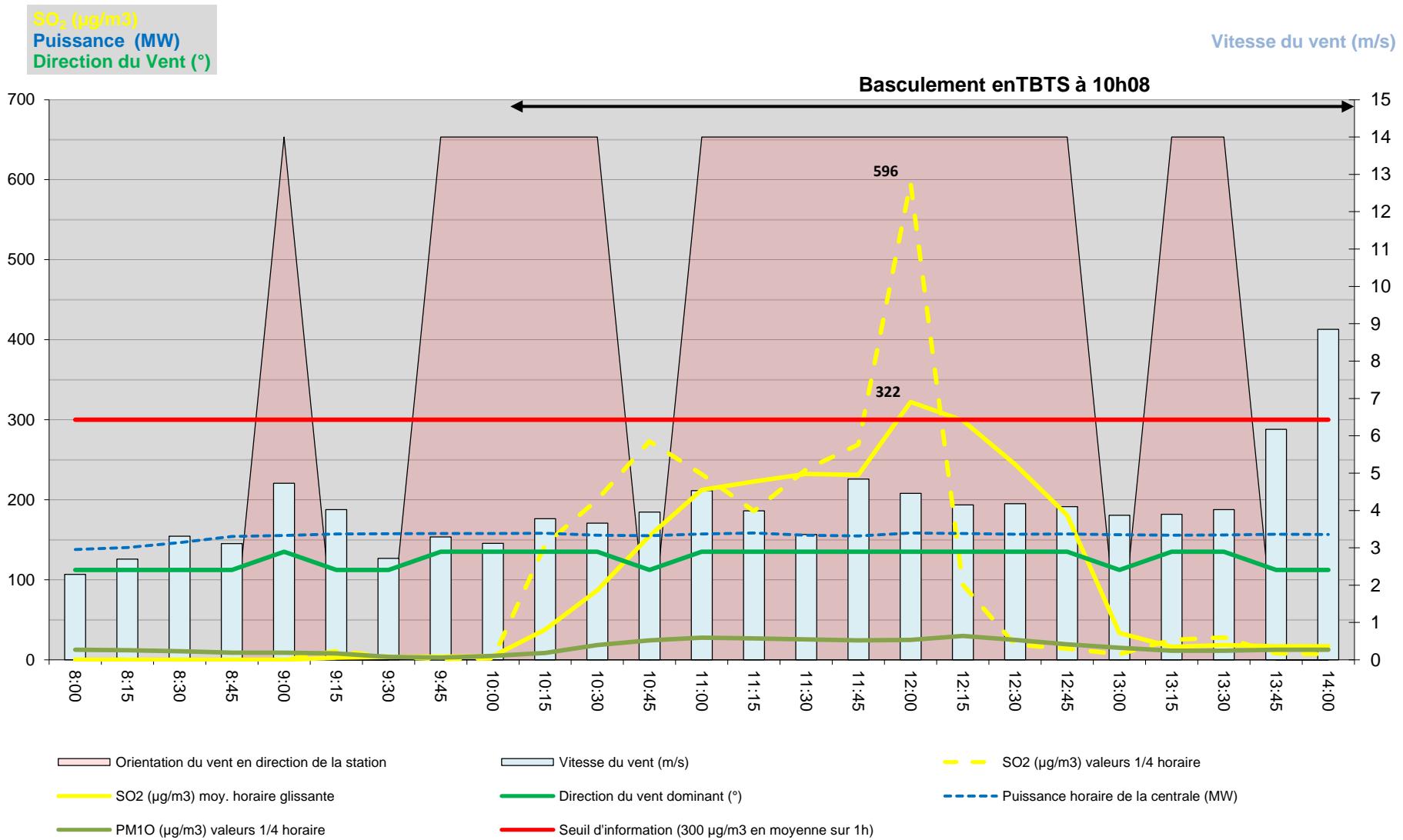
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 23/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO₂
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Logicoop

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Jeudi 27/10/2016

Chronologie des évènements :

- 27/10/2016 à 08h33 : alerte SO2 enregistrée sur Logicoop avec 426 µg/m³
- 27/10/2016 à 08h37 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 27/10/2016 à 09h00 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 355 µg/m³
- 27/10/2016 à 09h15 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 277 µg/m³

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 530 µg/m³ à 08h45

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 370 µg/m³ entre 08h15 et 09h15

Conditions météorologiques :

Sur la période analysée, les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient orientés de secteur ESE à SE avec une vitesse soutenue (vitesse moyenne > 3 m/s sur la période).

Eléments d'analyse :

En début de journée, les conditions météo (ESE ou 112°; V> 3 m/s) favorisent pas la dispersion des émissions industrielles vers la Grande Rade. L'augmentation de la concentration en SO2 est enregistrée sur la station de Logicoop à partir de 10h dès que les vents dominants s'orientent de secteur SE (135°).

Au moment du dépassement (09h), la centrale thermique venait de basculer en fuel TBTS (08h37) suite au déclenchement du seuil d'alerte SO2 enregistré à 08h33 sur la station de Logicoop.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 154 MW avec un régime stabilisé (entre 151 et 157 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

Les principaux ateliers de l'usine de Doniambo étaient alimentés en charbon :

- à 64% pour l'atelier préséchage avec 1 tube sur 2 en fonctionnement ;
- à 96% pour l'atelier calcination avec 5 tubes sur 5 en fonctionnement.

La diminution de la concentration en SO2 a été enregistrée après le passage en TBTS. Si les vents dominants sont restés orientés de secteur SE, l'alimentation en fuel TBTS associé à un renforcement de la vitesse du vent (Vmoy de 2,7 m/s sur la période 5h-9h et de 4 m/s sur la période 9h-12h avec des rafales entre 8,5 et 13 m/s) ont permis de maintenir des concentrations sous les 300 µg/m³.

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 27/10/2016 à 10h00

Observations:

Jeudi 27 octobre 2016

Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Le quartier de Logicoop connaît une forte hausse des concentrations en dioxyde de soufre mesurées depuis 8h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 9h00, avec une valeur de 355 µg/m³ (en moyenne horaire de 8h00 à 9h00).

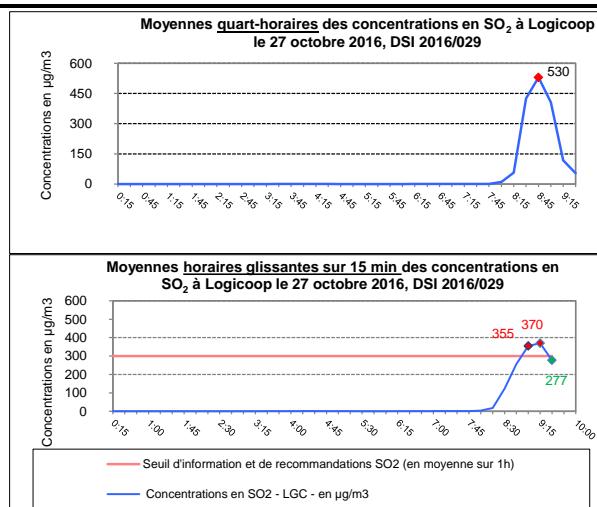
La valeur limite horaire (fixé à 350 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]) a également été dépassée à 9h00.

Mise à jour à 10h00 :

On observe une baisse des concentrations depuis 9h15, la concentration moyenne horaire en dioxyde de soufre est repassée sous le seuil d'information à 9h30, avec 277 µg/m³ en moyenne de 8h30 à 9h30.

L'alerte est donc levée.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	355 µg/m ³ en moyenne de 8h00 à 9h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	En cours
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	370 µg/m ³ en moyenne de 8h15 à 9h15
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents moyens (6 à 9 kt) à forts (19 kt) en rafale, de secteurs est en matinée, ils se sont orientés sud/sud-est à partir de 8h00. Les vents se sont ensuite orientés est/sud-est favorisant la baisse des concentrations sur le quartier de Logicoop.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 8h37.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

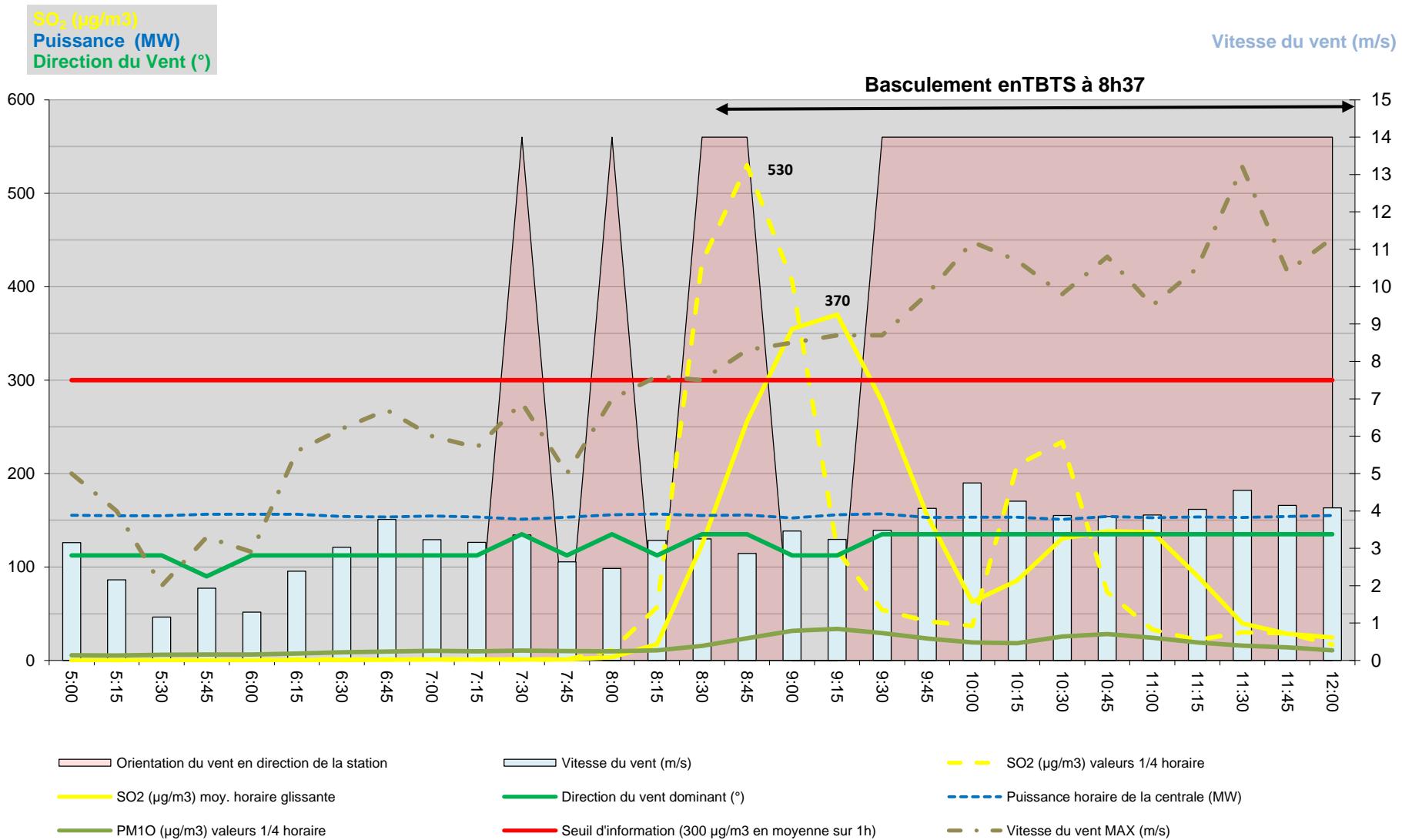
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 27/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Logicoop
Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Lundi 31/10/2016

Chronologie des évènements :

- 31/10/2016 à 09h18 : alerte météo enregistrée sur Logicoop ($135^\circ + 4,8 \text{ m/s}$)
- 31/10/2016 à 09h25 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 31/10/2016 à 12h30 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de $336 \mu\text{g}/\text{m}^3$
- 31/10/2016 à 13h00 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de $235 \mu\text{g}/\text{m}^3$

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : $349 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à 12h00

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : $336 \mu\text{g}/\text{m}^3$ entre 11h30 et 12h30

Conditions météorologiques :

Sur la période analysée, les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN étaient orientés de secteur ESE à SE avec une vitesse soutenue (vitesse moyenne $> 5 \text{ m/s}$ sur la période).

Eléments d'analyse :

Au moment du dépassement (12h30), la centrale thermique fonctionnait en fuel TBTS depuis 3 heures environ suite au déclenchement de l'alarme météo à 9h18.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 156 MW avec un régime stabilisé (entre 151 et 158 MW sur la période analysée et reportée sur le graphe).

Les principaux ateliers de l'usine de Doniambo étaient alimentés en charbon :

- à 76% pour l'atelier préséchage avec 1 tube sur 2 en fonctionnement ;
- à 91% pour l'atelier calcination avec 5 tubes sur 5 en fonctionnement.

La diminution de la concentration en SO2 enregistrée sur la station de Logicoop s'est opérée avec un retour à des vents dominants de secteur ESE associé à un renforcement de leur vitesse du vent (moyenne et maximale).

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 31/10/2016 à 16h00

Observations:

Lundi 31 octobre 2016

Terminé

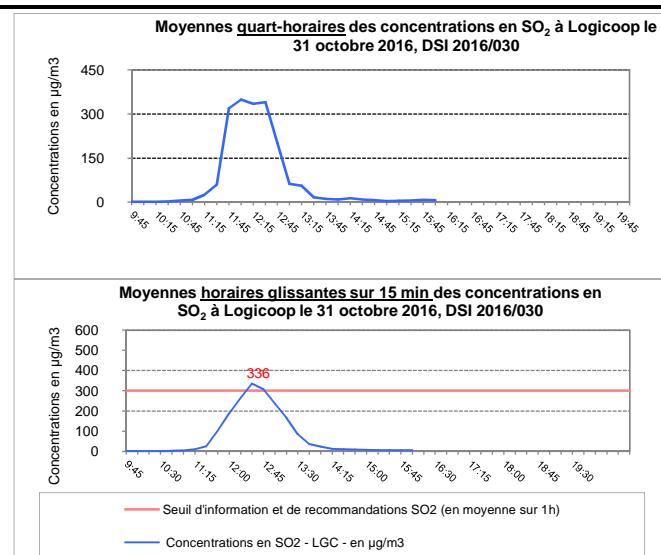
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Le quartier de Logicoop a connu une forte hausse des concentrations en dioxyde de soufre entre 11h45 et 12h45.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 12h30, avec une valeur de 336 µg/m³ (en moyenne horaire de 8h00 à 9h00).

La concentration moyenne horaire en dioxyde de soufre est repassée sous le seuil d'information à 13h, avec une valeur de 235 µg/m³.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	336 µg/m ³ en moyenne de 11h30 à 12h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	235 µg/m ³ en moyenne de 12h00 à 13h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	336 µg/m ³ en moyenne de 11h30 à 12h30
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents soutenus (13 à 21 kt) et très forts (30 kt) en rafale, de secteur sud-est, sont observés depuis la mi-journée.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS).

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂, en bref:

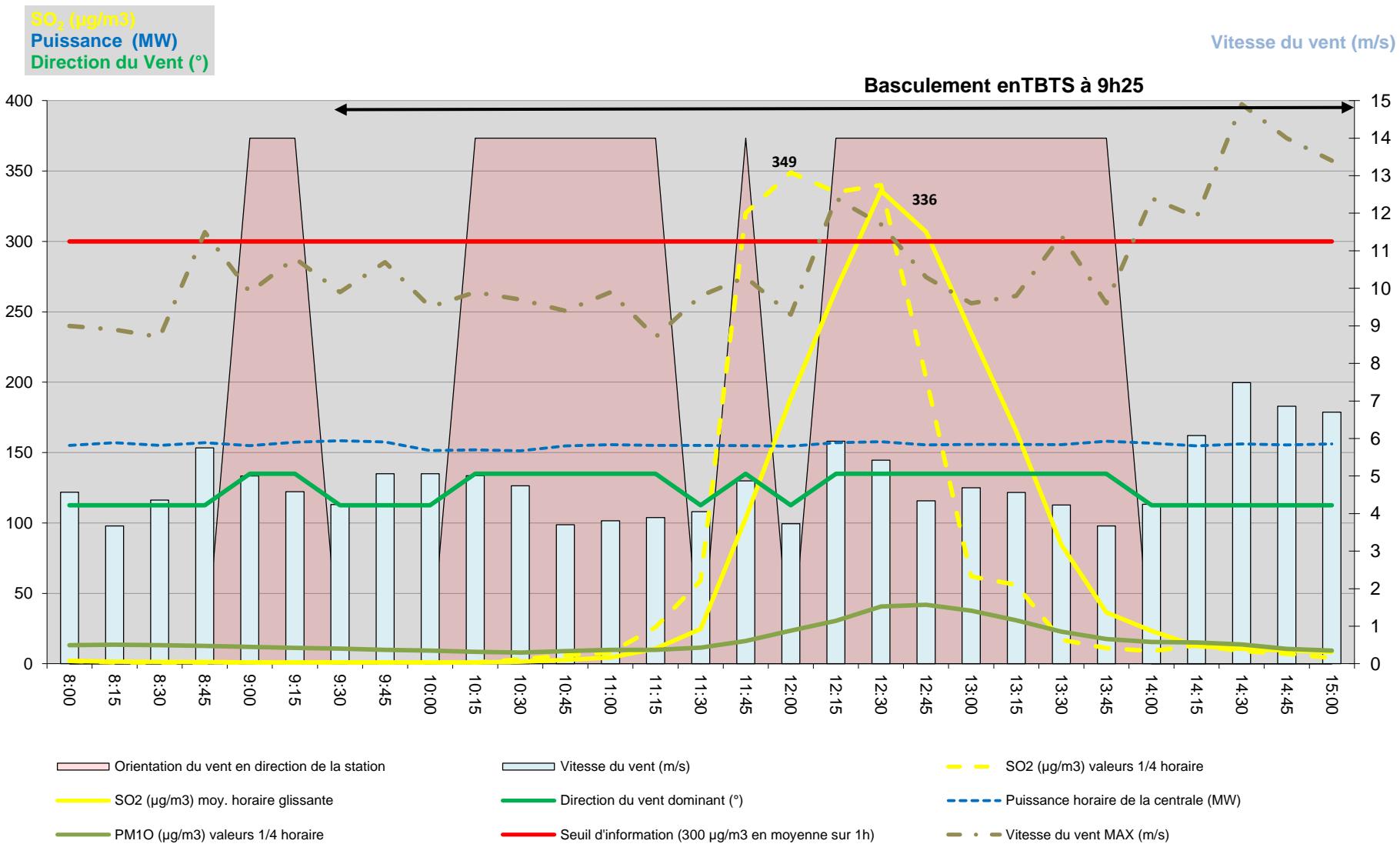
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 31/10/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Logicoop

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2
Mardi 01/11/2016

Chronologie des évènements :

- 01/11/2016 à 09h48 : alerte prévention SO2 enregistrée sur Montravel avec 165 µg/m³
- 01/11/2016 à 09h53 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 01/11/2016 à 15h30 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 309 µg/m³
- 01/11/2016 à 16h00 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 298 µg/m³

Nombre de dépassement : 1

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 386 µg/m³ à 15h30

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 326 µg/m³ entre 14h45 et 15h45

Conditions météorologiques :

Tournants en début de période, les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN se sont ensuite orientés de secteur ESE à SE à partir de 10h avec une vitesse soutenue (vitesse moyenne > 4 m/s sur la période).

Eléments d'analyse :

En début de journée, les conditions météo (vents tournants) conduisent à un dépassement à 9h48 du seuil de 100 µg/m³ sur la station de Montravel qui déclenche le basculement de la centrale thermique en fuel TBTS.

Les alizées s'installent dès 10h avec une composante SE (135°) marquée qui favorisent l'augmentation de la concentration en SO2 enregistrée sur la station de Logicoop.

Au moment du dépassement (15h30), la centrale thermique était alimentée en fuel TBTS depuis plus de 5 heures.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

Aucun incident technique n'a été relevé dans la marche de la centrale qui fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 124 MW, soit une puissance réduite par rapport au nominal (160 MW) conséquence de la baisse de puissance du four FD10 suite à l'incident de coulée du 31/10/2016.

Les principaux ateliers de l'usine de Doniambo étaient alimentés en charbon :

- à 87% pour l'atelier préséchage avec 1 tube sur 2 en fonctionnement ;
- à 65% pour l'atelier calcination avec 5 tubes sur 5 en fonctionnement.

La diminution de la concentration en SO2 a été enregistrée avec un retour à des vents dominants de secteur E-ESE (90°-112°).

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 02/11/2016 à 07h00

Observations:

Mardi 1 novembre 2016

Terminé

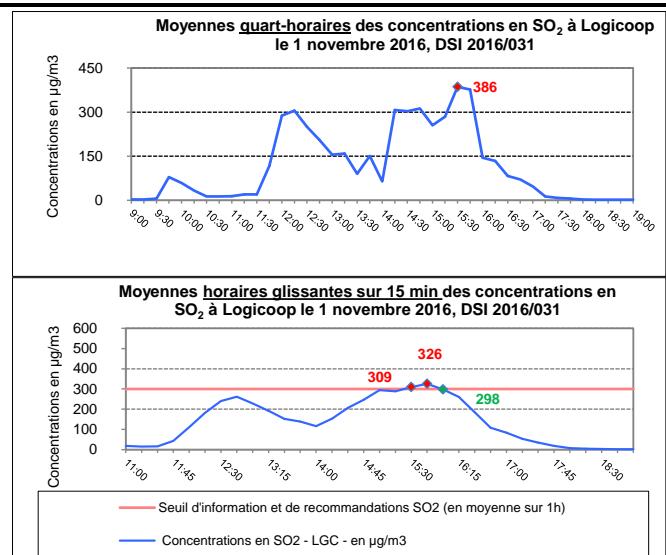
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Le quartier de Logicoop a connu une hausse des concentrations en dioxyde de soufre à partir de 12h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 15h30, avec une valeur de 309 µg/m³ (en moyenne horaire de 14h30 à 15h30).

La concentration moyenne horaire en dioxyde de soufre est repassée sous le seuil d'information à 16h00, avec une valeur de 298 µg/m³.

Zones concernées	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	309 µg/m ³ en moyenne de 14h30 à 15h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	298 µg/m ³ en moyenne de 15h00 à 16h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	326 µg/m ³ en moyenne de 14h45 à 15h45
Moyenne journalière	50 µg/m ³



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents moyens (10 à 13 kt) et forts (23 kt) en rafale, de secteurs sud-est à sud/sud-est, ont été observés en milieu de matinée.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 09h54.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas agraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

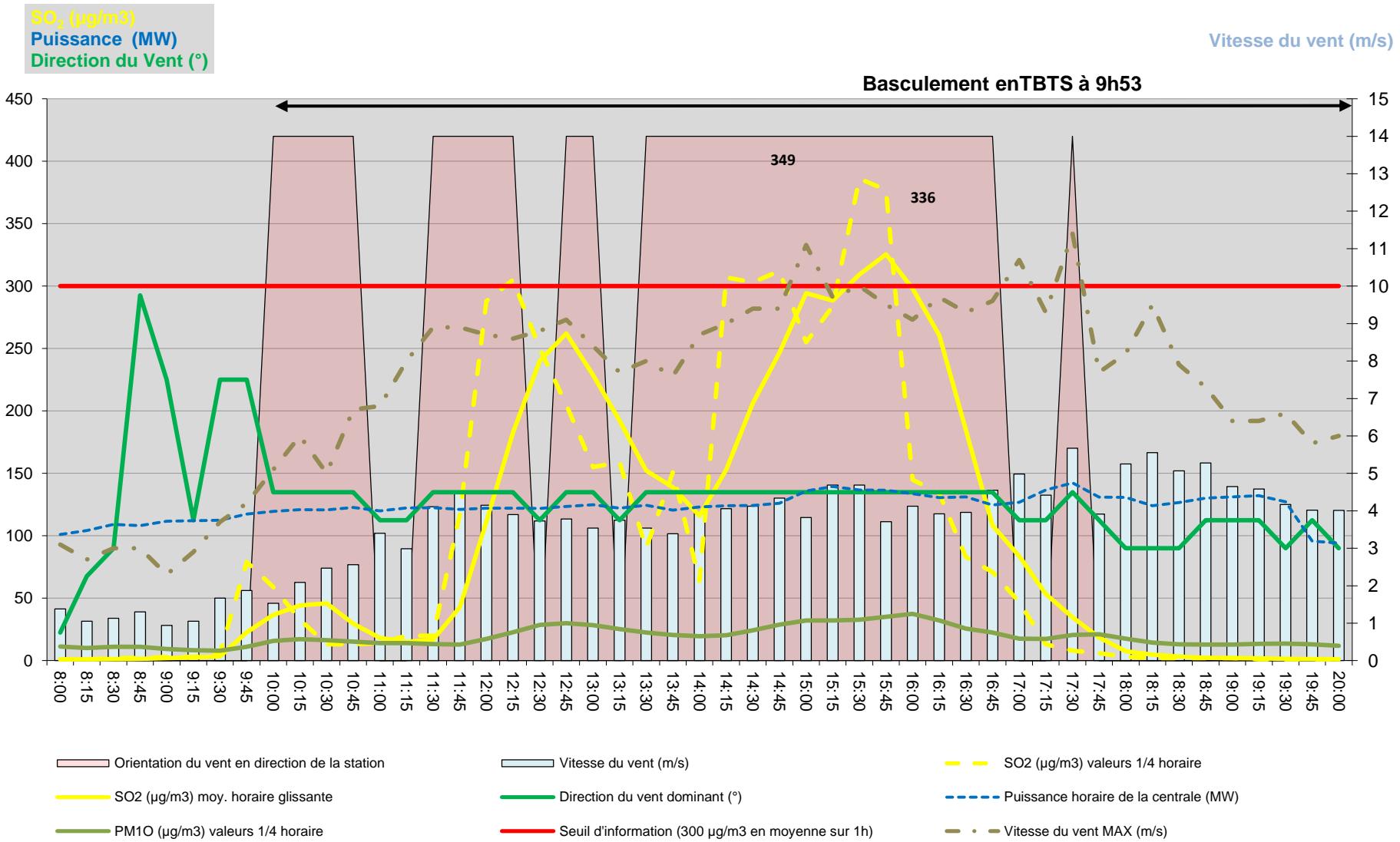
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Logicoop le 01/11/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Montravel

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2

Jeudi 03/11/2016

Chronologie des évènements :

- 03/11/2016 à 02h03 : alerte prévention SO2 enregistrée sur Faubourg Blanchot avec 104 µg/m³
- 03/11/2016 à 02h08 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 03/11/2016 à 11h15 : 1^{er} dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 387 µg/m³
- 03/11/2016 à 12h15 : fin du 1^{er} dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 302 µg/m³
- 03/11/2016 à 15h45 : 2nd dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 219 µg/m³
- 03/11/2016 à 16h15 : fin du 2nd dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 247 µg/m³

Nombre de dépassement : 2

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 715 µg/m³ à 10h45

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 511 µg/m³ entre 10h30 et 11h30

Conditions météorologiques :

De secteur NO (315°) en début de journée, les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN se sont ensuite orientés de secteur OSO à SO (225-250°). La vitesse des vents est resté assez faible toute la journée (2,6 m/s en moyenne), comprise entre 1,7 et 4,0 m/s.

Eléments d'analyse :

Les vents de secteur NO conduisent à un dépassement à 02h03 du seuil de 100 µg/m³ sur la station de Faubourg Blanchot qui déclenche le basculement de la centrale thermique en fuel TBTS.

Les vents tournent progressivement de secteur NO à secteur SO (visible sur les concentrations mesurées au droit des stations Faubourg Blanchot, puis Griscelli et Montravel). Le maintien d'un vent dominant de secteur SO associé à des vitesses faibles a favorisé la concentration des émissions industrielles sur la station de Montravel.

Au moment du dépassement (15h30), la centrale thermique était alimentée en fuel TBTS depuis plus de 9 heures.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

La centrale thermique fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 133 MW, soit une puissance réduite par rapport au nominal (160 MW) conséquence de la baisse de puissance du four FD10 suite à l'incident de coulée du 31/10/2016.

Les principaux ateliers de l'usine de Doniambo étaient alimentés en charbon :

- à 80% pour l'atelier préséchage avec 2 tubes sur 2 en fonctionnement ;
- à 81% pour l'atelier calcination avec 5 tubes sur 5 en fonctionnement.

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL

Seuil d'information et de recommandation

Observations: Jeudi 3 novembre 2016
Terminé

Communiqué du: 03/11/2016 à 17h30
maj à 14h45

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Le quartier de Montravel a connu une hausse des concentrations en dioxyde de soufre à partir de 9h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 11h15, avec une valeur de 387 µg/m³ (en moyenne horaire de 10h15 à 11h15).

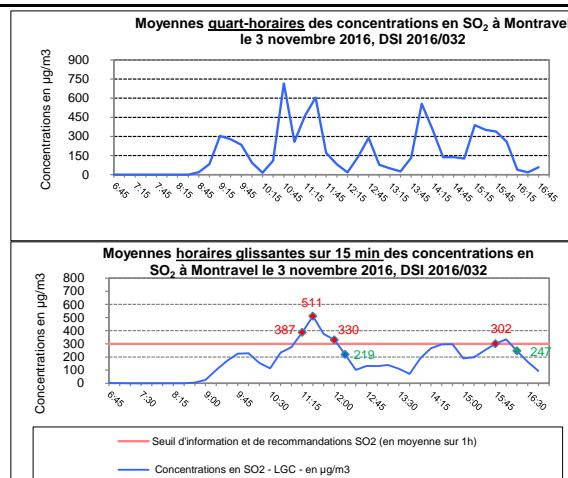
La valeur limite horaire, fixée à 350 µg/m³ en moyenne sur une heure a également été dépassée.

Mise à jour à 14h45 : les concentrations sont revenues à des valeurs moyennes à faibles entre 12h00 et 13h45. Le dépassement de seuil s'est terminé à 12h15 avec une valeur de 219 µg/m³. Une nouvelle hausse a été mesurée à partir de 14h00, et les niveaux horaires de dioxyde de soufre sont actuellement très proche de la valeur du seuil des 300 µg/m³, avec une valeur horaire à 297 µg/m³ mesurée à 14h45. Un nouveau dépassement de seuil pourrait avoir lieu dans les prochaines heures.

Mise à jour à 16h00 : On observe une nouvelle hausse des concentrations en dioxyde de soufre sur la station de mesure de Montravel, le seuil d'information à destination des personnes sensibles a une nouvelle fois été dépassé avec une concentration moyenne horaire de 302 µg/m³ entre 14h45 et 15h45.

Mise à jour à 17h00 : les concentrations sont revenues à des valeurs moyennes à faibles entre 15h15 et 16h15. Le dépassement de seuil s'est terminé à 16h15 avec une valeur de 247 µg/m³. L'alerte est levée.

Zones concernées	Montravel - quartiers situés à l'ouest de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	387 µg/m ³ en moyenne de 10h15 à 11h15 302 µg/m ³ en moyenne de 14h45 à 15h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	219 µg/m ³ en moyenne de 11h15 à 12h15 247 µg/m ³ en moyenne de 15h15 à 16h15
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	511 µg/m ³ en moyenne de 10h30 à 11h30
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents faibles à moyens (3 à 13 kt) et forts (19 kt) en rafale, de secteurs nord à nord/nord-ouest en début de matinée, se sont orientés ouest à ouest/sud-ouest à partir de 9h00.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 02h08.

Mise à jour à 14h45 : des vents moyens à forts (11 à 24 kt) majoritairement de secteurs sud-ouest à ouest/sud-ouest sont observés depuis 12h00.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas agraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

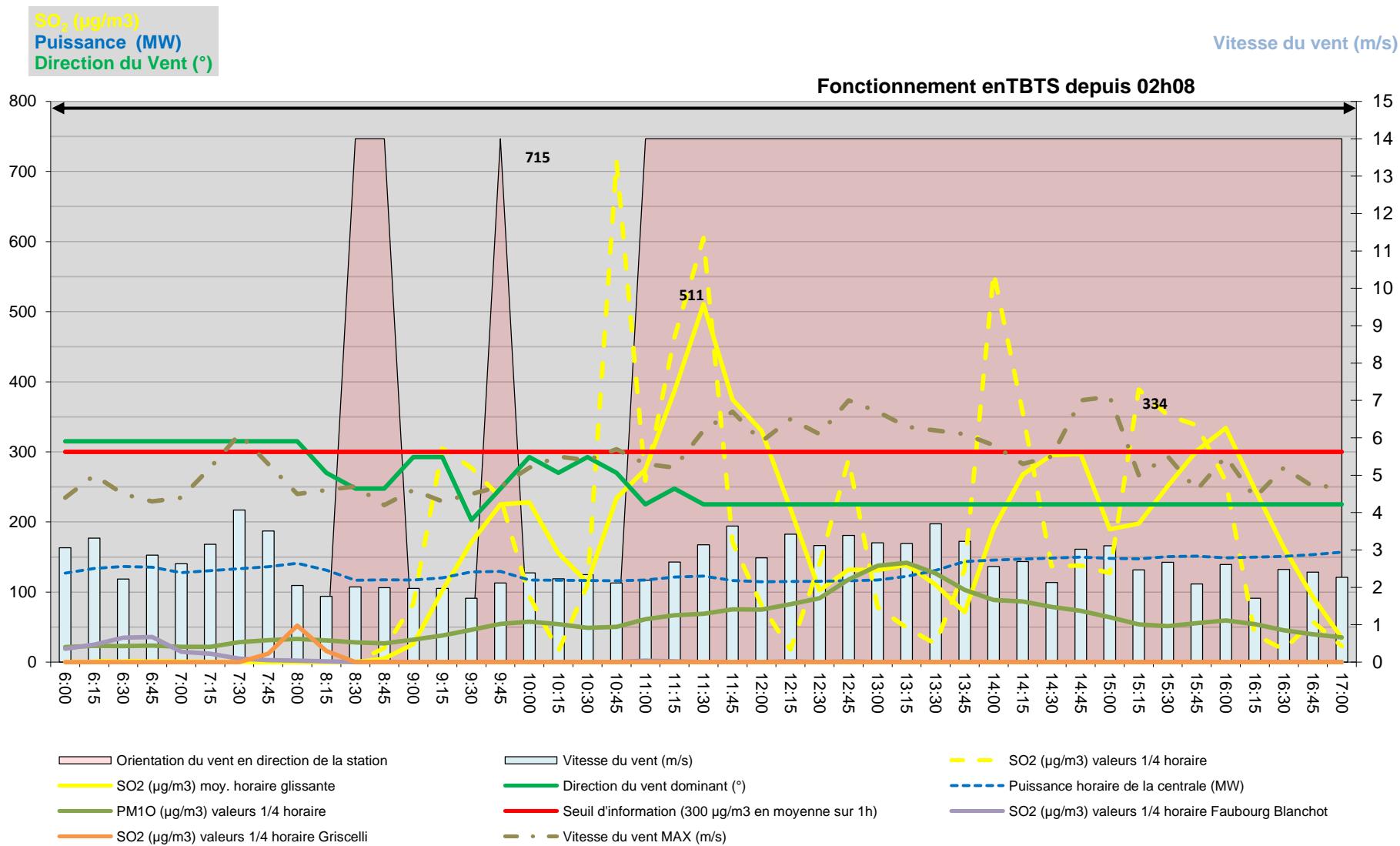
Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Montravel le 03/11/2016
Seuil d'information et de recommandations SO2
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)



Station de Montravel

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO2

Vendredi 11/11/2016

Chronologie des évènements :

- 11/11/2016 à 09h34 : alerte prévention SO2 enregistrée sur Montravel avec 451 µg/m³
- 11/11/2016 à 09h40 : basculement de la centrale thermique en fuel TBTS
- 11/11/2016 à 11h30 : dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 319 µg/m³
- 11/11/2016 à 14h00 : fin du dépassement du seuil d'information avec une concentration en SO2 de 217 µg/m³

Nombre de dépassement : 3

Concentration maxi sur moyenne quart-horaire : 605 µg/m³ à 13h00

Concentration maxi sur moyenne horaire glissante : 581 µg/m³ entre 12h15 et 13h15

Conditions météorologiques :

Tournants en début de période, les vents dominants enregistrés au niveau de la station météo SLN se sont ensuite orientés de secteur SO (225°) à partir de 8h avec une vitesse moyenne faible (2,2 m/s sur la période) comprise entre 0,3 et 4,1 m/s.

Eléments d'analyse :

Les vents dominants de secteur SO associé à des vitesses faibles favorisent la concentration des émissions industrielles sur la station de Montravel qui enregistre à 9h34 une concentration supérieure à 100 µg/m³ déclenchant ainsi le basculement en fuel TBTS à la centrale thermique.

Avec un vent moyen faible, l'augmentation de la concentration en SO2 peut se corréliser avec l'accroissement de la vitesse maxi des vents.

Au moment du dépassement (11h30), la centrale thermique était alimentée en fuel TBTS depuis environ 2 heures.

➔ Le basculement en fuel TBTS a été opéré conformément aux prescriptions réglementaires.

La centrale thermique fonctionnait à 4 tranches sur 4 pour une puissance moyenne de 119 MW, soit une puissance réduite par rapport au nominal (160 MW) conséquence de la baisse de puissance du four FD10 suite à l'incident de coulée du 31/10/2016.

Les principaux ateliers de l'usine de Doniambo étaient alimentés en charbon :

- à 100% pour l'atelier préséchage avec 2 tubes sur 2 en fonctionnement ;
- à 88% pour l'atelier calcination avec 4 tubes sur 5 en fonctionnement.

La diminution de la concentration en SO2 a été enregistrée le changement d'orientation des vents dominants de secteur ONO.

PJ :

- Bulletin SCALAIR
- Graphe SLN illustrant les principaux éléments d'analyse

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL

Seuil d'information et de recommandation

Observations: Vendredi 11 novembre 2016
Terminé



Communiqué du: 14/11/2016 à 7h00

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

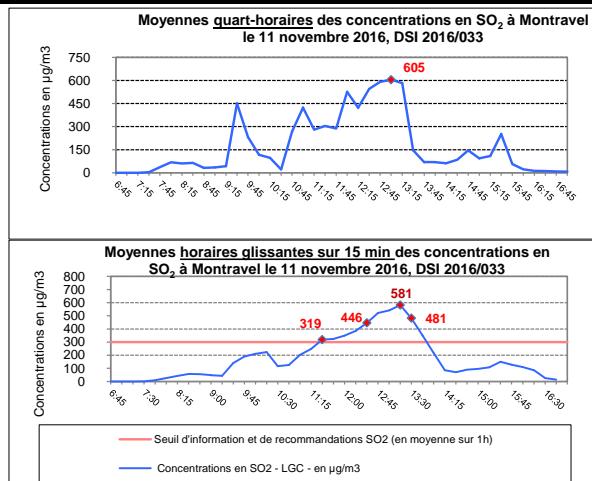
Le quartier de Montravel a connu une hausse des concentrations en dioxyde de soufre à partir de 9h30 le vendredi 11 novembre.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 11h30, avec une valeur de 319 µg/m³ (en moyenne horaire de 10h30 à 11h30).

La valeur limite horaire, fixée à 350 µg/m³ en moyenne sur une heure a également été dépassée à 12h.

Les concentrations sont revenues à des valeurs moyennes à faibles à partir de 13h45 et le dépassement de seuil s'est terminé à 14h00 avec une valeur de 217 µg/m³.

Zones concernées	Montravel - quartiers situés à l'ouest de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	319 µg/m ³ en moyenne de 10h30 à 11h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	217 µg/m ³ en moyenne de 13h00 à 14h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	3
Maximum horaire (concentration - heure)	581 µg/m ³ en moyenne de 12h15 à 13h15
Moyenne journalière	76 µg/m ³ le 11 novembre



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents ont été moyens (10 à 15 kt) avec des fortes rafales (max 24 kt), de secteurs sud-ouest à ouest à partir de 9h.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) à partir de 9h40.

Pour mémoire, **le seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas agraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

Station de Montravel le 11/11/2016
Seuil d'information et de recommandations SO₂
Moy. quart horaire (sources : Scal'air - SLN)

